



ENSEIGNE
Coopérative

Déclaration de performance extra-financière 2018



Commerçants autrement

Sommaire

Edito	p.3
Notre modèle d'affaires	p.4
Le Groupement U	p.6
Notre identité	p.6
Notre histoire	p.7
Notre organisation	p.7
Notre mode de fonctionnement opérationnel : le "Binômat"	p.7
Nos valeurs	p.8
La Coopérative U Enseigne au sein du Groupement U	p.9
Périmètre	p.9
Le modèle d'affaires	p.12
Nos grands enjeux RSE	p.14
Risques et opportunités	p.16
Les 5 piliers de nos engagements RSE	p.17
Les politiques menées au regard de nos grands enjeux RSE	p.18
1. Enjeux environnementaux	p.20
2. Enjeux sociaux	p.31
3. Enjeux sociétaux	p.43
Note méthodologique.....	p.55



Avec une progression de 2,3% de son chiffre d'affaires et une part de marché qui poursuit sa croissance régulière pour s'établir à 10,7%, le Groupement U confirme en 2018 la vitalité de son modèle économique dans un contexte général de consommation atone, de fragmentation des achats de nos clients et malgré la montée en puissance de nouveaux concurrents.

Dans ce contexte de recomposition de la consommation et de notre secteur, ces bons résultats réguliers démontrent que notre coopérative d'entrepreneurs indépendants et associés sait répondre aux nouvelles attentes sociétales vis-à-vis du commerce : de la proximité, des produits de qualité, des relations humaines. Chaque Magasin U est conçu pour s'intégrer dans une démarche de commerce responsable dans les territoires : collaborateurs, consommateurs, partenaires économiques (fournisseurs, producteurs...) et acteurs engagés de la société civile. C'est cette vision singulière du commerce qui s'incarne dans notre nouvelle signature « U Commerçants autrement ».

Cette nouvelle ligne de marque guide aussi l'action des collaborateurs de la Coopérative U Enseigne, réunis depuis juillet 2017 dans une structure unifiée au service de l'activité et du développement des Associés U. Cette harmonisation s'est notamment concrétisée en 2018 par la signature d'un nouveau socle social commun à tous et par la poursuite de l'unification de nos outils. Forte de ces bases unifiées, la Coopérative U Enseigne va poursuivre l'optimisation de ses moyens d'action pour accompagner la croissance du Groupement et apporter aux Associés les moyens de leur compétitivité et de leur rentabilité.

Dans ce contexte de transformation, la présente déclaration de performance extra-financière nous offre l'opportunité de mettre en perspective, au sein du Groupement, les engagements et actions de la Coopérative U Enseigne pour une consommation, un commerce et des modes de production plus responsables. Elle est l'occasion de réaffirmer nos convictions et nos choix pour un commerce qui privilégie l'humain, le lien local et un système de valeurs plus responsable.

Au-delà de ces engagements du Groupement, nous comptons toujours davantage sur les engagements individuels de chacun de nos magasins sur le territoire spécifique où il est présent. Ainsi cumulées, les actions collectives et les actions locales, U donne plus que jamais de la force et du sens sur tout le territoire à sa responsabilité sociétale.

Dominique Schelcher

Président-Directeur Général
de Coopérative U Enseigne



ENSEIGNE
Coopérative

FIERS D'ÊTRE

Congrès des Associés 17-18 mai 2018, Paris



Notre modèle d'affaires

Le Groupement U

Notre identité

Notre histoire

Notre organisation

Notre mode de fonctionnement opérationnel :
le "Binômat"

Nos valeurs

La Coopérative U Enseigne au sein du Groupement U

Périmètre

Le modèle d'affaires



Le Groupement U

NOTRE IDENTITÉ

Un groupement en évolution

Système U est un **groupement coopératif de commerçants détaillants indépendants**, les Associés U, qui ont choisi d'unifier leurs forces au sein de sociétés coopératives de commerçants détaillants tout en poursuivant en toute indépendance le développement de leurs activités.

A l'initiative des Associés, notre groupement n'a cessé d'évoluer : les Associés U ont progressivement souhaité renforcer la cohésion entre les hommes et la convergence des moyens et des organisations en regroupant un certain nombre d'activités au sein d'entités coopératives régionales et nationales.

Dépassant ces structures régionales historiques, un processus d'unification des activités exercées par

Système U Centrale Nationale et les Centrales Régionales Système U a été initié, d'abord par la constitution de sociétés dédiées à certaines activités en amont des magasins U comme les prestations informatiques (GIE U Iris), les marques (GIE U), l'assistance au développement du réseau (Expan U) puis, en 2016, la logistique (U Log).

Ce mouvement s'est achevé en 2017 avec la création au 30/06/2017 de U Enseigne, société union de coopératives.

Outil opérationnel du Groupement U, l'ensemble U Enseigne assure ainsi de façon désormais unifiée les missions de Centrale d'enseigne et d'outil logistique au service de l'activité des Associés U.

Le réseau U en quelques chiffres

Le Groupement U réunit des commerçants associés exerçant sous différentes enseignes, vocations et formats de magasins. Principales enseignes :



Via une palette de services en ligne proposés par certains magasins, l'enseigne est aussi présente dans le domaine du e-commerce.



Il est le **5^{ème} groupe de distribution alimentaire français** à vocation généraliste en 2018

1579 magasins
(+11 magasins en 2018)

Réseau Discount
(66 HU/ 744 SU)

51%

Réseau Proximité
(769 U Express, Utile, Marché U)

49%

+ de **70 000** collaborateurs

19,9 Milliards €

de chiffre d'affaires TTC, hors carburant
(+ 2,3%)

10,7%

de part de marché (+0,14 pt)

Source : Kantar Worldpanel

Le marché des Hypermarchés et Supermarchés français en 2018

> Un marché de 140 Milliards €

- en légère progression en 2018 (+0,3 %) sous l'impulsion du e-commerce et du Drive
- en recul persistant sur les grands formats de magasins (> 7500 m²)
- dont la croissance reste tirée par les produits alimentaires

> L'année 2018 a été marquée par :

- une légère inflation (+ 0,20 % moyenne mensuelle)
- une consommation en baisse en volume, mais qui reste orientée vers une plus grande valorisation

Source : IRI

NOTRE HISTOIRE



NOTRE ORGANISATION

U est une structure coopérative.

Ce mode d'organisation moderne permet de concilier :

- > la puissance, à travers le regroupement.
- > la proximité, grâce à la nature même des entrepreneurs indépendants.

C'est un **mode d'organisation démocratique** puisqu'il repose sur un principe d'égalité :



▶ Chaque Associé, quelle que soit la taille de son point de vente, pèse le même poids dans les votes qui décident de la stratégie du Groupement.

NOTRE MODE DE FONCTIONNEMENT OPÉRATIONNEL : LE « BINÔMAT »



Opérationnellement, la gouvernance du Groupement s'exerce **via un réseau d'instances de travail animées chacune par un « binôme » alliant un Associé impliqué et un collaborateur salarié de l'ensemble U Enseigne**, sélectionnés chacun pour leur savoir-faire respectif, et en charge de décliner et enrichir la stratégie du Groupement dans leur domaine d'expertise au bénéfice de la collectivité.

En effet, l'objet de la coopérative est de mettre en commun des moyens et de développer les compétences au service de l'activité des membres de la coopérative. L'organisation particulière de la coopérative implique que l'Associé participe de manière étroite et permanente à la vie de la coopérative.

Le Groupement U

NOS VALEURS DE COMMERÇANTS AUTREMENT

VALEURS DE COMMERÇANT INDÉPENDANT

Proche de ses clients et du territoire

Leader en prix sur sa zone

Passionné par son métier

Fier de ses produits et services

Développeur de son équipe

VALEURS COOPÉRATIVES DE L'ASSOCIÉ

Entrepreneur audacieux

Performant et optimiste

1 Associé = 1 voix

Impliqué dans la vie collective

Solidaire et responsable



La Coopérative U Enseigne

au sein du Groupement U

PÉRIMÈTRE

La Déclaration de Performance Extra Financière porte sur l'ensemble des sociétés suivantes, pour lesquelles la société établit des comptes consolidés :



5 établissements : Est (Mulhouse, 68), Nord-Ouest (Caen, 14), Ouest (Carquefou, 44), Siège social (Rungis, 94), Sud (Vendargues, 34)



4 filiales opérationnelles

Dans la suite de la déclaration, cet ensemble est désigné sous la dénomination « U Enseigne »

Outil opérationnel du Groupement U, U Enseigne est en charge des prestations au service de l'activité des Associés U concernant :

- > la création, la propriété et la protection de la marque et de ses dérivés
- > les activités de centrale d'achat pour les achats nationaux et régionaux
- > la propriété des stocks de marchandises
- > les services supports au développement commercial des Associés U : marketing, communication, formation, mise en œuvre du développement du réseau de commerçants, logistique, etc.

La coopérative U Enseigne réalise ses différentes missions via :

- > Ses 5 établissements des régions Est (Mulhouse 68), Nord-Ouest (Caen 14), Ouest (Carquefou 44), Sud (Vendargues 34) et son Siège social (Rungis 94).
- > Ses différentes filiales opérationnelles :
 - U LOG** : entité prestataire logistique du Groupement U, U Log est en charge de la réception, l'entreposage, la gestion de stock, la préparation de commandes et l'expédition, le ramassage, le groupage, l'accomplissement des formalités en douane et la mise en œuvre

des moyens de transport adaptés. U Log approvisionne exclusivement le réseau de magasins U.

INFO.U : INFO.U a pour objet la mise en place de toutes actions dans le domaine des systèmes informatiques nécessaires à l'activité des points de vente U, notamment la fourniture de services, logiciels et progiciels, la conception et le développement de solutions informatiques, la maintenance, la formation, l'installation, le conseil en organisation dans son domaine d'intervention.

UEP : établissement de paiement, agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolutions, U Etablissement de Paiement (UEP) a pour vocation d'acquiescer les flux de paiement par carte bancaire réalisés au sein du Groupement U.

U CENTRALE EXPORT : cette société a pour objet d'améliorer, par l'effort commun de ses Associés, commerçants indépendants établis hors de France métropolitaine, les conditions dans lesquelles ceux-ci exercent leur activité commerciale, notamment au regard de leurs particularités économiques, sociales et culturelles.

Au 31/12/2018, l'ensemble U Enseigne réunit plus de 7200 collaborateurs pour un CA de 11,143 Milliards €

Le modèle d'affaires U Enseigne au service des magasins

LE RÔLE DE U ENSEIGNE AU SEIN DU GROUPEMENT U

La mission de U Enseigne s'inscrit au service de la vision et de la mission de commerçant des Associés du Groupement



UNE COOPÉRATIVE DE COMMERÇANTS INDÉPENDANTS

Vision

Le vrai commerce de proximité est celui qui conduit à une proximité d'attentions, d'intérêts et de valeurs avec ses clients.

Mission

Proposer une alternative aux pratiques traditionnelles de la grande distribution en privilégiant l'humain, le lien local et un système de valeurs plus responsable.

Ambition

Etre le commerçant préféré des Français ancré dans la vie locale.

Valeurs

Le primat de l'humain. L'hyper-proximité. Le sens du collectif. La responsabilité. L'entrepreneuriat.



DES MOYENS MUTUALISÉS AU SERVICE DU COMMERCE U

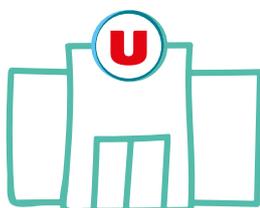
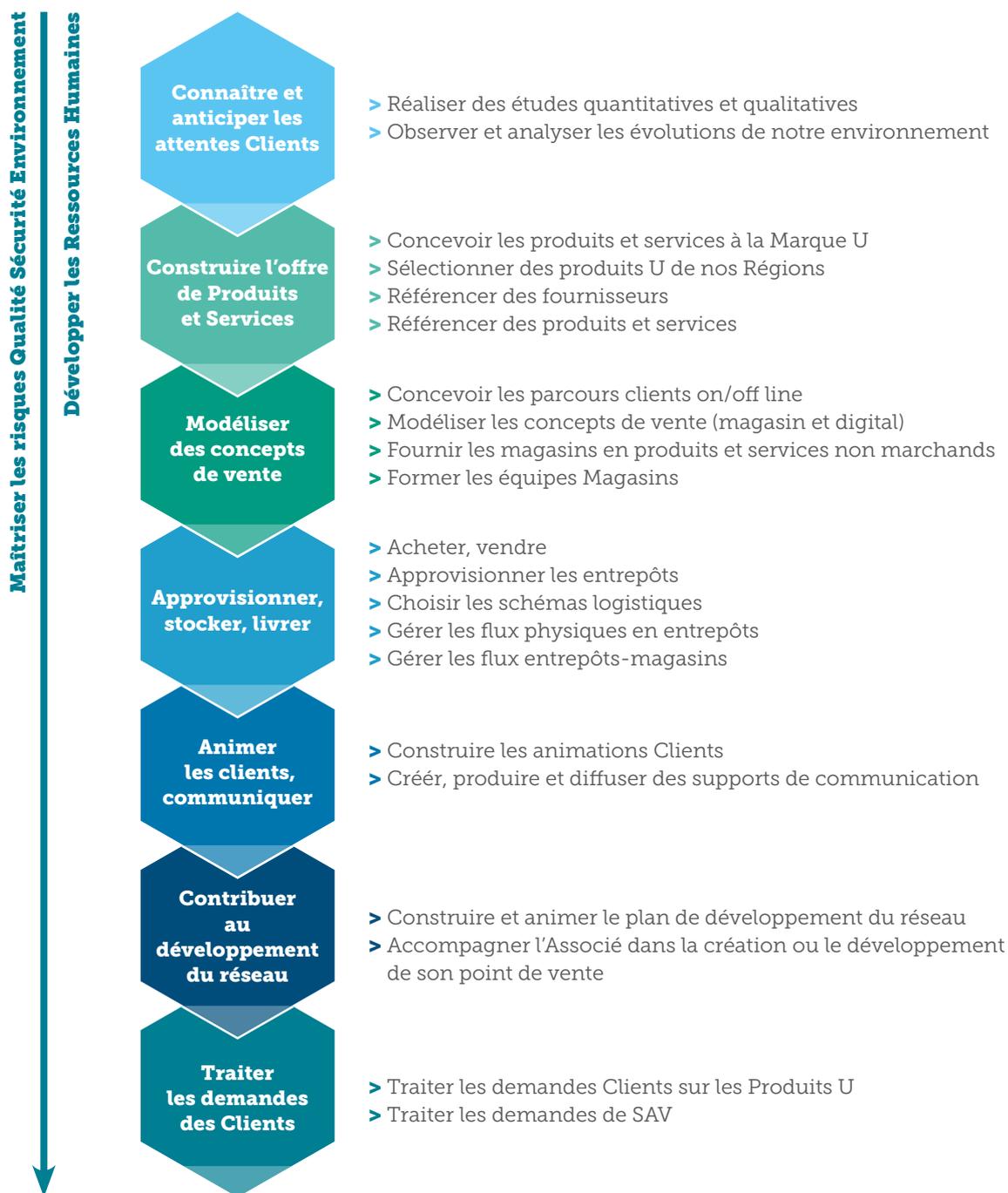
La mission de la Coopérative U Enseigne

Fournir aux Associés du Réseau U des moyens et outils qui permettent à chaque Associé de développer son activité commerciale et d'incarner la vision du commerce à l'enseigne U.



LA CHAÎNE DE VALEUR U ENSEIGNE

Fonctionnellement, U Enseigne assure les missions de Centrale d'enseigne et d'outil logistique au service des magasins U :



Le modèle d'affaires U Enseigne

au service des magasins

LES RESSOURCES QUE NOUS MOBILISONS

RESSOURCES FINANCIÈRES

- > CA U Enseigne : 11,143 Milliards € (vente aux Associés + prestations)
- > Valeur brute des immobilisations U Logistique : 639,9 Millions €
- > Capitaux propres U Enseigne : 772,6 Millions €

RESSOURCES ENVIRONNEMENTALES

- > Énergies consommées :
 - 116,4 GWh en électricité et gaz naturel
 - 128 805 litres de fioul lourd
 - 2,2 tonnes de gaz réfrigérant

RESSOURCES HUMAINES ET INTELLECTUELLES

- > 7200 collaborateurs
- > Masse salariale : 383,9 Millions €
- > 11 marques de Produits U
- > CA Marques U : 23,1% du CA total

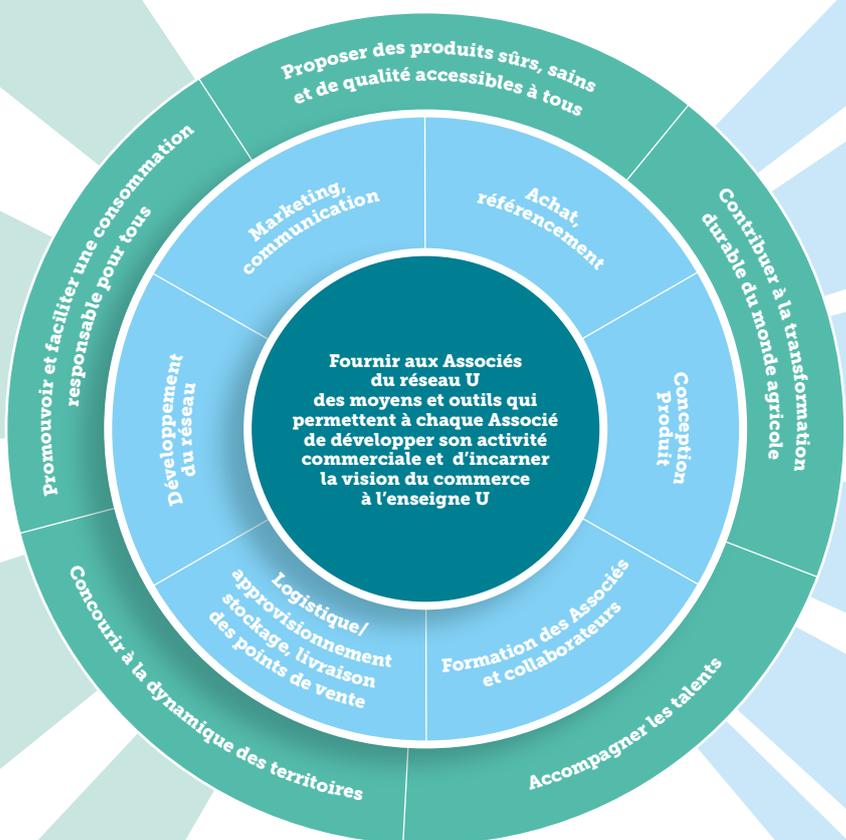
CAPITAL SOCIÉTAL

- > 998 Associés U
- > 10,8 Millions de clients
- > Part des dépenses alimentaires de nos clients réalisées dans l'enseigne U : 28,5%
- > 4 800 fournisseurs Produits
- > Achats de marchandises : 10,046 Milliards €

NOS ACTIVITÉS



■ Notre mission ■ Nos métiers ■ Notre chaîne de valeur



Gouvernance



LA VALEUR CRÉÉE POUR...



LES ASSOCIÉS U

- > Attractivité de l'enseigne et croissance
- > Rentabilité
- > Pérennité



LES CONSOMMATEURS

- > Une offre large, accessible et responsable
- > Un choix éclairé grâce à la transparence et à l'information sur les Produits U
- > Le suivi de l'hygiène, de la qualité et de la sécurité des produits et des magasins



L'ENVIRONNEMENT

- > Un schéma logistique durable
- > La lutte contre la déforestation
- > Des recommandations en matière d'eco-construction des magasins



NOS COLLABORATEURS

- > Un accompagnement des parcours et des compétences
- > La promotion de la diversité
- > La qualité de vie au travail



NOS FOURNISSEURS

- > Une relation commerciale équilibrée et durable
- > Des actions de développement mutuel
- > Un soutien aux actions des filières de production



LA SOCIÉTÉ CIVILE

- > U, acteur de la transformation sociétale
- > Contribution à la dynamique collective

EXEMPLES DE RÉSULTATS 2018

- > Super U et Hyper U respectivement enseignes de supermarché et d'hypermarché préférées des français pour l'année 2018
- > Une part de marché en croissance sur les 10 dernières années

- > CA marques Produits U : +3,1 %
- > 42 substances controversées supprimées des produits de grande consommation à la Marque U depuis 2012
- > 100 % des magasins audités Hygiène-Qualité et accompagnés

- > Émissions GES 111 270 T. eq. CO₂
- > 99 % des prospectus commerciaux réalisés en papier issu de recyclage ou de forêts gérées durablement

- > 64 % de l'effectif formé dans l'année
- > 2,3 % de la masse salariale consacrée à la formation
- > 825 embauches en CDI dont 48 % de moins de 30 ans
- > 5,38 % des collaborateurs femmes et 5,39 % des collaborateurs hommes ont bénéficié d'une évolution professionnelle

- > 2500 Produits U issus de matières premières agricoles françaises
- > 7400 Produits U issus d'entreprises de France
- > 58% de PME parmi nos fournisseurs français
- > 34 démarches produits « U de nos régions »



ENSEIGNE
Coopérative





Nos grands enjeux RSE

Risques et opportunités

Les 5 piliers
de nos engagements RSE

Risques et opportunités

Au cours du dernier trimestre 2018, la direction Qualité Sécurité Sociétal et Environnement de U Enseigne a animé des groupes de travail et des consultations réunissant des représentants internes, managers opérationnels et directeurs, de nos grands domaines d'activités, avec l'objectif d'identifier et évaluer les risques et opportunités RSE associés à notre modèle d'affaires.

Plus d'une quarantaine de risques sociaux, environnementaux et sociétaux ont été évalués au prisme de notre modèle d'affaires :

> la liste des catégories d'informations présentées au III. de l'article 1 de l'ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017

> la liste des thématiques du II. de l'article 2 du décret d'application n° 2017-1265 du 9 août 2017

> complétées des éventuelles dispositions légales et réglementaires applicables à notre société

Ces travaux ont permis d'établir une cartographie des risques extra-financiers induits par notre modèle d'affaires, évalués et hiérarchisés selon leur gravité et leur vraisemblance.

De cette évaluation ressortent onze risques significatifs qui constituent autant **d'enjeux RSE** auxquels U Enseigne adresse des politiques spécifiques :

Environnementaux

- Réduire et valoriser les déchets
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre et améliorer l'efficacité énergétique
- Soutenir les pratiques agricoles et d'élevage respectueuses de la biodiversité
- Soutenir les pratiques d'élevage respectueuses du bien-être animal

Sociaux

- Promouvoir la diversité
- Faciliter les parcours professionnels
- Améliorer la qualité de vie au travail

Sociétaux

- Être acteur de la dynamique des territoires
- Encourager les démarches RSE des fournisseurs
- Accompagner nos clients vers une consommation durable
- Assurer la sécurité des consommateurs et agir pour leur santé

Les politiques menées au regard de chacun de ces enjeux sont exposées dans la partie 3 de notre Déclaration de Performance Extra-Financière.

Les 5 piliers de nos engagements RSE

Les enjeux RSE majeurs spécifiques au modèle d'affaires de U Enseigne rejoignent nos 5 engagements RSE :



Proposer des produits sûrs, sains et de qualité accessibles à tous

Les produits à la Marque U sont le fer de lance de la stratégie de l'enseigne U pour proposer au consommateur des produits sûrs, sains et de qualité accessibles à tous. U Enseigne, grâce à ses équipes Produits et Qualité dédiées à la conception de près de 20000 Produits U, maîtrise et contrôle les cahiers des charges et les cadres de fabrication qui nous permettent de porter nos exigences au cœur de chacun de nos produits.

> Au 1^{er} rang de nos actions figure notre politique de retrait des substances controversées.



Promouvoir et faciliter une consommation responsable pour tous

Consciente de son rôle d'acteur de la transformation sociétale, attendue par les consommateurs sur la sincérité de son discours, l'exemplarité de ses actes et son écoute des attentes de la société, l'enseigne U s'engage activement à promouvoir et faciliter une consommation responsable pour tous.

Nous agissons par exemple sur :

- > la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'amélioration de l'efficacité énergétique
- > la réduction des déchets et la lutte contre le gaspillage alimentaire
- > la réduction de notre empreinte plastique
- > l'accompagnement de nos fournisseurs dans le respect des droits de l'Homme et des réglementations du travail internationales et locales



Accompagner les talents

Accompagner les talents de l'entreprise dans les changements et dans un esprit d'engagement durable est un axe prioritaire de la stratégie de U Enseigne vis-à-vis de ses collaborateurs.

Cette stratégie s'incarne via trois démarches :

- > la promotion de la diversité
- > faciliter les parcours professionnels
- > le développement de la qualité de vie au travail



Contribuer à la transformation durable du monde agricole

Par l'ancrage de son modèle d'affaires dans l'économie des territoires, son rôle majeur dans la commercialisation des produits alimentaires auprès des consommateurs français et son choix sociétal de promouvoir l'accès à une meilleure alimentation, le Groupement U est activement engagé dans le soutien des producteurs agricoles français.

Le Groupement entend contribuer à la transformation durable du monde agricole et porte des convictions fortes :

- > une juste répartition de la valeur
- > une relation commerciale équilibrée et durable
- > le soutien aux actions des filières de production
- > l'accompagnement dans la transformation du monde agricole vers la pérennité

Dans ce cadre, les politiques environnementales du Groupement visent notamment à soutenir les pratiques agricoles et d'élevage respectueuses de la biodiversité et du bien-être animal.



Concourir à la dynamique des territoires

Attentif à son rôle sociétal dans les territoires où son activité est implantée, le Groupement U s'inscrit comme partenaire de la transformation de territoires en recherche d'une croissance raisonnée, équilibrée, génératrice de bien-être et de progrès pour leurs parties-prenantes.

Pour concourir à la dynamique des territoires, le Groupement, via U Enseigne, agit notamment sur plusieurs axes :

- > le soutien aux entreprises de France
- > la mise en œuvre de la démarche « U de nos Régions »
- > nos relations avec les PME



ENSEIGNE
Coopérative



3 Les politiques menées au regard de nos grands enjeux RSE

1. *Enjeux environnementaux*

2. *Enjeux sociaux*

3. *Enjeux sociétaux*



1. Enjeux environnementaux

Réduire et valoriser les déchets

Réduire les émissions de gaz à effet de serre et améliorer l'efficacité énergétique

Soutenir les pratiques agricoles et d'élevage respectueuses de la biodiversité

Soutenir les pratiques d'élevage respectueuses du bien-être animal





REDUIRE ET VALORISER LES DECHETS

Parce que notre enseigne met sur le marché chaque année plus de 1 877 millions de produits du quotidien à la Marque U, nous agissons pour mieux produire et mieux gérer les déchets liés à notre activité.

L'analyse en cycle de vie de nos produits nous a permis d'identifier les enjeux de développement durable spécifiques aux déchets. Convaincus que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas, nous visons en priorité à réduire notre production de déchets alimentaires et non alimentaires et, pour les déchets inévitables, à favoriser leur valorisation.

▷ Concevoir des produits qui minimisent la production de déchets

Notre politique

En collaboration avec ses fournisseurs, notre enseigne s'est engagée dans l'écoconception de ses produits et emballages.

Depuis plus de 10 ans, nous agissons pour :

> **Réduire à la source les quantités de matières premières utilisées pour la fabrication de nos emballages** via des actions de simplification et de limitation du poids des emballages, d'évitement des suremballages, d'optimisation du taux de remplissage des produits, et le développement d'alternatives produits rechargeables ou réutilisables.

Attentifs aux nouvelles capacités technologiques, nous travaillons à incorporer davantage de matières premières de recyclage dans les produits et emballages. A date, notre objectif est d'amener à plus de 25% en moyenne la part de plastiques recyclés dans nos emballages. Au regard des innovations constantes des filières concernées, nous comptons porter notre exigence à 30% dans les prochaines années.

> **Prolonger la durée de vie de nos produits** grâce, par exemple, à l'allongement maximal des DLC (date limite de consommation) et DDM (date de durabilité minimale) de nos produits alimentaires.

Grâce à un service SAV simple et accessible partout en France, nous facilitons la réparation des appareils électriques ; les diagnostics SAV réalisés en ligne par nos techniciens experts contribuent à limiter les mises au rebut superflues (repérage de fausses pannes, par exemple).

Actions menées en 2018

En 2018, U Enseigne a continué à agir sur l'ensemble de ses gammes de produits. Pour illustrer ce travail de fond permanent, citons :



La boisson Thé aromatisé U dont la bouteille plastique PET est composée à partir de 50% minimum de matière recyclée (R-PET) : sur une année pleine, 2,88 tonnes de PET recyclé sont ainsi utilisées.



La bouteille 750 ml du liquide rinçage à la Marque U Nature est fabriquée à 100% de R-PET : sur une année pleine, 5,33 tonnes de PET recyclé sont ainsi utilisées



Le flacon de gel lave vaisselle à la Marque U Nature contient 35% de PE recyclé : sur une année pleine, 65,72 tonnes de PE recyclé sont ainsi utilisées.

Résultats & indicateurs

74
tonnes

de PE et PET recyclés dans nos emballages

34%

des contacts pris par nos clients avec notre plateforme de SAV pour des appareils de Gros électroménager résolus en ligne

17%

des contacts pris par nos clients avec notre plateforme de SAV pour les autres produits électriques et électroniques* résolus en ligne

* Petit et moyen électroménager, informatique, imprimantes, image & son, consoles de jeux, téléphonie & objets connectés et accessoires s'y rapportant



Favoriser les boucles d'économie circulaire

Notre politique

Nous nous engageons à :

> Augmenter la part des emballages de nos Produits U compatibles avec une filière de valorisation matières des collectivités locales.

U Enseigne privilégie les matériaux recyclables et l'absence de perturbateur de tri pour ses produits et leurs emballages. Nous ambitionnons que 100% des emballages plastiques de nos Produits U soient compatibles avec les consignes de tri des déchets ménagers qui seront en vigueur sur le territoire national à horizon 2022.



> Stimuler les boucles d'économie circulaire.

Nous ambitionnons de faire recycler les déchets de nos magasins par des utilisateurs locaux ou français de matières recyclées, idéalement eux-mêmes fournisseurs de produits pour les magasins U.



Depuis 2008, U Log a mis en place une activité dédiée, U Eco Raison, qui

traite les déchets recyclables de ses entrepôts et des magasins U en métropole, qu'il collecte, trie et revalorise. La collecte et la valorisation de six matières sont ainsi proposées : carton, papiers, plastiques souples, polystyrène, aluminium et cintres plastiques.

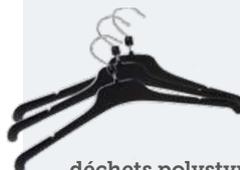
Elles sont soit massifiées dans l'un de ses quatre centres de traitement en France, soit revendues directement à des industriels spécialisés dans chaque type de matière, et prioritairement à des industriels fournisseurs de l'enseigne U.

L'objectif est d'assurer un même niveau de service pour les magasins métropolitains et de continuer à développer les matières récupérées.

Actions menées en 2018



Dans le cadre de la filière U Eco Raison, le plastique souple des entrepôts du Sud de la France est depuis quelques années réutilisé en circuit fermé auprès de l'industriel qui fabrique et approvisionne les magasins U en sacs-poubelle à usage professionnel. Deux sites de la zone Est sont désormais également traités par cet industriel. Une étude concernant une boucle d'économie circulaire similaire a été lancée en 2018 en partenariat avec un industriel fournisseur de sacs-poubelle ménagers.



EN 2018, U Eco Raison a étendu à l'ensemble des magasins U de métropole la récupération des déchets polystyrène, cintres, aluminium et papiers. L'objectif est maintenant de rechercher et développer de nouvelles filières de collecte nationales U Eco Raison.



Pour son activité commerciale, U Enseigne diffuse des imprimés publicitaires papier. **99% de ces supports sont désormais issus de recyclage ou de bois provenant de forêts gérées durablement.**

Lors du process de recyclage, des huiles minérales contenues dans leur encre restent présentes dans les matériaux papiers-cartons recyclés utilisés ensuite dans des emballages au contact de produits alimentaires.

Dans une démarche de précaution, pour améliorer le recyclage des imprimés et l'innocuité des papiers recyclés, U Enseigne a été volontaire pour accompagner l'éco-organisme CITEO et la filière Papiers dans leurs recherches de solutions d'encre alternatives.

U Enseigne teste ainsi l'impression de son magazine Bien Mieux Le Mag avec des encres à base d'huile dite «blanche» comportant un faible taux de composés problématiques.

Les résultats de cette expérimentation seront analysés avec CITEO et partagés avec l'ensemble des acteurs du marché.

Résultats & indicateurs

6
filiales
de recyclage nationales proposées aux magasins en métropole

104 380
tonnes
de matières valorisées par U Eco Raison
(origine entrepôts et magasins hors déchets Clients)

242
tonnes
de matières valorisées par U Eco Raison chez nos fournisseurs



► Réduire notre empreinte plastique

Notre politique

Avec la conviction que le plastique reste incontournable mais que nous avons le devoir de chercher à réduire son utilisation, U Enseigne a validé fin 2018 les 3 axes prioritaires de sa politique :



Eco-conception des produits et des emballages



Recyclage en magasin et sensibilisation des clients au geste de tri



Mise en place de boucles d'économie circulaire

Formalisée en 2019, cette politique remettra en perspective les actions d'ores et déjà menées sur ce thème et donnera lieu à de nouveaux objectifs de progrès.

Nous nous engageons en particulier à supprimer ou substituer le plastique dans nos emballages et dans les Produits U à usage unique ou à courte durée de vie.



Actions menées en 2018



DEPUIS NOVEMBRE 2018

En anticipation de l'obligation réglementaire qui sera applicable au 1^{er} janvier 2020, les tiges plastiques des bâtonnets ouatés U sont remplacées par des tiges papier certifiées FSC.

En année pleine, ce changement devrait permettre d'éviter l'utilisation de 90 tonnes de plastiques non recyclables.



CITEO

Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits

En partenariat avec l'éco-organisme CITEO, U Enseigne poursuit ses expérimentations en matière de collecte et de recyclage des bouteilles en plastiques PET et prévoit de tester une boucle d'économie

circulaire fermée avec un de ses fournisseurs de Produit U. 20 magasins U disposent d'ores et déjà de kiosques automatiques qui permettent aux consommateurs de déposer leurs bouteilles plastiques pour recyclage en échange de bons de réduction ; ils ont permis de collecter près de 500 tonnes de PET en 2018.



U Enseigne s'est inscrite **MI-DÉCEMBRE 2018** comme fondatrice du projet de **Pacte National sur les emballages plastiques**. Ce Pacte national, qui mobilisera une dizaine de distributeurs et industriels de 1^{er} rang, est appelé à être signé début 2019 ; il viendra compléter la politique de réduction des plastiques de l'enseigne et ouvrira de nouvelles synergies au bénéfice de tous.



► Agir pour réduire le gaspillage

Notre politique

En tant que distributeur à dominante alimentaire (plus de 80% des ventes en valeur), U entend contribuer à l'objectif de diminuer par deux le gaspillage alimentaire en France d'ici à 2025 et est signataire depuis juin 2013 du Pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire.

La réduction du gaspillage alimentaire repose essentiellement sur les actions réalisées en magasins. Depuis 2014, un guide opérationnel réalisé par U Enseigne met à disposition des magasins U l'information et les conseils nécessaires à la mise en place d'actions anti gaspillage et recense les bonnes pratiques ayant déjà fait leurs preuves au sein du réseau.

Pour réduire le gaspillage alimentaire, les magasins U sont invités à agir corrélativement à quatre niveaux :



La sensibilisation des collaborateurs



La réduction des quantités de produits gaspillés en magasin
par exemple, via des réductions de prix sur des produits à DLC courte



La gestion des rayons concernés



Le don

En parallèle, nous nous engageons à informer, aider et inciter nos clients à réduire leurs déchets et à les valoriser.

Résultats & indicateurs

15,2 Millions €
de dons

à des associations caritatives réalisés par plus de 800 magasins U (produits alimentaires et non alimentaires)

5,5 Millions €
de dons

aux associations réalisés par U Enseigne (en produits alimentaires et non alimentaires)

2092
tonnes

de déchets d'équipements électriques et électroniques, de piles, lampes et cartouches d'encre usagées collectées auprès de nos clients

Actions menées en 2018

> LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE.



Pour faciliter les opérations de dons alimentaires des magasins U à des associations caritatives, une convention de partenariat a été passée avec la Banque Alimentaire.

Les magasins sont également orientés vers les antennes locales des 12 associations caritatives d'envergure nationale habilitées par le gouvernement à distribuer de l'aide alimentaire.

DEPUIS JANVIER 2018, ce dispositif a été complété par un accord de U Enseigne avec de nouveaux intermédiaires facilitateurs de dons.

> ACTIONS DE SENSIBILISATION MENÉES AUPRÈS DE NOS CLIENTS



EN FÉVRIER 2018

U Enseigne crée le magazine « Bien Mieux Le Mag ».

Distribué gratuitement chaque mois dans nos magasins et consultable en ligne, son objectif est d'aider nos clients à améliorer leur

façon de consommer en les incitant avec pédagogie à de nouvelles attitudes écoresponsables.

Quatre dossiers ont été consacrés en 2018 à la réduction et à la valorisation des déchets : « Gaspillage alimentaire, mobilisons-nous ! » en mars 2018,

« Recyclons nos piles » en août 2018,

« Tous anti-gaspi » (gaspillage alimentaire) en octobre 2018, « Réduire ses déchets » en novembre 2018.



U Enseigne a reconduit **EN 2018** ses opérations de collecte de Textiles et Cartables usagés auprès de ses clients.

Avec le concours de l'eco-organisme Corepile, U Enseigne a incité les magasins U à relayer la campagne de collecte menée dans le cadre de la « Semaine européenne du recyclage des piles » du 3 au 9 septembre 2018.





REDUIRE LES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE ET AMELIORER L'EFFICACITE ENERGETIQUE

Les enjeux climatiques sont une préoccupation de U Enseigne à deux titres :

- > la réduction des émissions des gaz à effet de serre (GES) liées au transport de marchandises, lequel est délégué à plus de 350 prestataires de transport sur le territoire et représente plus de 80% des émissions de GES U Enseigne.
 - > l'efficacité énergétique des magasins, à travers son rôle de recommandation et d'orientation auprès des Associés du Groupement.
- Sur ces deux axes, sur lesquels elle n'opère pas directement, U Enseigne souhaite impulser de meilleures pratiques.

▶ Réduire l'impact climatique du transport des marchandises

Notre politique

U Log est engagé depuis 8 ans dans l'optimisation de sa chaîne logistique avec l'objectif de réduire les émissions de GES par colis livré en magasin. Cette politique s'appuie sur :

-  L'optimisation des distances parcourues
-  L'amélioration du taux de remplissage des camions

Depuis 2009, ces actions ont permis une amélioration de 14% du nombre de colis transportés par tournée de livraison. Après avoir porté ses efforts sur l'optimisation des tournées vers les magasins et sur un meilleur chargement des camions via des équipements type 1/2 palettes ou remorques semi à barres permettant de charger deux niveaux de palettes, U Log continue à optimiser les trajets-retours des magasins vers ses entrepôts.

Ainsi, un des objectifs majeurs de U Log pour les années à venir est de développer le fret réalisé pour le compte des fournisseurs de U Enseigne et de profiter ainsi des trajets-retours de la flotte en provenance des magasins vers les entrepôts pour procéder à des enlèvements de marchandises auprès de fournisseurs à proximité, ce qui évite les retours à vide des camions.

Second axe de la politique de U Log : les transporteurs sont contractuellement incités à moderniser leur parc routier au profit de motorisations plus économes (norme Eurotech 6) ou à énergie alternative (gaz, biométhane...). Cette exigence s'accompagne d'un passage à des contrats de transport plus longs à même de faciliter les investissements de nos prestataires.

Enfin, fidèle à sa vocation d'enseigne des territoires, et convaincue de l'efficacité des synergies locales, U Enseigne souhaite également être partenaire des grandes agglomérations qui s'engagent dans un plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET).

Outre les bénéfices attendus en termes de réduction d'émissions de GES, cette politique contribue également à la réduction des émissions de polluants atmosphériques.



Résultats & indicateurs



Actions menées en 2018

> U Log a poursuivi sa politique de réduction des kilomètres parcourus à vide, notamment avec la mise en place de synergies de moyens entre sites proches (entrepôts Sec/entrepôts Frais), le développement du fret amont pour le compte des fournisseurs et l'optimisation des tournées de retour des emballages depuis les magasins. Cette dernière action a permis une réduction de 3% des retours d'emballages sur 2018 par rapport à 2017, libérant ainsi des volumes pour transporter en retour du fret fournisseur à destination des entrepôts.

> Pour permettre à ses prestataires Transport d'avoir une meilleure perspective sur leur activité, de faciliter leurs investissements dans les hommes et les matériels pour mieux répondre à nos attentes RSE, U Log étend depuis fin 2017 la durée des contrats de transport avec l'objectif de re-contractualiser sur une base pluriannuelle avec 80% des transporteurs à fin 2018 - correspondant au portefeuille de transporteurs réguliers. A fin 2018, cet objectif a été atteint.

> Les motorisations utilisées par nos prestataires de transport ont continué à évoluer vers des technologies à moindre impact environnemental : plus de 70% des tracteurs et porteurs routiers sont à la norme Euro tech 6, tant sur les activités amont que livraisons points de vente, et la technologie GNV se déploie pour la desserte des zones urbaines et péri-urbaines. Le parc de véhicules GNV (Gaz Naturel pour Véhicule) de nos transporteurs atteint 11 unités à fin 2018, avec l'objectif d'atteindre 100 véhicules à fin 2020. Pour 2020, avec le déploiement des Zones à Faibles Emissions sur les territoires, U Log vise le développement de remorques frigorifiques silencieuses.

LE 02/05/2019, Montpellier Méditerranée Métropole et Système U ont signé un partenariat de trois ans sur des actions de développement économique, territorial, social et durable. Les infrastructures logistiques U Log régionales servent plus de 500 magasins du Grand Sud et de l'Outre-Mer. Cette convention donne de nouvelles opportunités, en synergie avec la métropole régionale, de mettre en œuvre la politique Transport menée par U Log (réduction des kilomètres parcourus en camions, usage de véhicules peu émissifs...).

LE 13/09/2018, U Enseigne a signé avec Rennes Métropole et la ville de Rennes une charte d'engagements pour l'amélioration de la qualité de l'air et la réduction des polluants atmosphériques. Cette convention prévoit notamment d'effectuer 80% des livraisons des 18 magasins U de la métropole rennaise avec des camions au gaz avant fin 2020 et d'étudier la solution azote pour la production de froid des camions frigorifiques.



Encourager les actions d'efficacité énergétique des magasins et de nos sites logistiques

Notre politique

> VIS-À-VIS DES MAGASINS DU RÉSEAU U

Dans le cadre de son rôle d'accompagnement des Associés du Groupement, U Enseigne leur apporte les informations et recommandations utiles au développement durable de leur point de vente.

A ce titre, U Enseigne transmet aux Associés des cahiers de recommandations en matière de performance énergétique des bâtiments commerciaux. Ces informations et conseils sont mis à disposition des Associés via un portail web interne dédié, « Bâtnergie », déployé sur l'intranet du Groupement depuis avril 2017.

U Enseigne préconise aux Associés de réaliser un audit énergétique de leurs installations pour identifier les leviers d'amélioration adaptés à leur point de vente.

Parmi les solutions proposées, les Associés peuvent trouver des recommandations pratiques concernant le froid commercial (fermeture des meubles froid, choix de fluides frigorigènes moins émissifs de GES...), l'éclairage (éclairage LED, apport d'éclairage naturel...), le chauffage, la ventilation, la climatisation et les énergies renouvelables, notamment via la production électrique photovoltaïque à vocation d'autoconsommation.



> CONCERNANT NOS SITES LOGISTIQUES

U Log est engagé dans une politique d'amélioration de son efficacité énergétique en modernisant la production de froid des sites frais, en déployant l'éclairage LED sur ces sites et en utilisant des gaz réfrigérants respectueux de l'environnement (ammoniac, CO2).

Une réflexion sera lancée en 2019 concernant la production électrique photovoltaïque en ombrière à vocation d'autoconsommation.



Résultats & indicateurs

18 sites
(magasins et entrepôt logistique) ont réalisé des installations photovoltaïques, pour une puissance totale de plus de **8285kWc** installés

50 magasins U ont réalisé une étude de potentiel photovoltaïque

-5,4% de kWh consommés par colis expédié

Actions menées en 2018

> VIS-À-VIS DES MAGASINS DU RÉSEAU U



LE 26/06/2018, Système U s'est formellement associé au plan gouvernemental « Place au soleil » destiné à

développer la production d'énergie solaire photovoltaïque. Cet engagement volontaire prévoit de mener des études de faisabilité dans 200 magasins à horizon 2019, de systématiser ce type d'étude à la création d'un magasin ou d'un entrepôt, et d'installer des bornes de rechargement photovoltaïques pour véhicules électriques dans 200 magasins d'ici 2025. La signature de cet accord s'est accompagnée de la mise à disposition aux Associés d'un guide de réalisation d'installations photovoltaïques en autoconsommation.

La convention signée le **02/05/2019** entre Montpellier Méditerranée Métropole et Système U comporte un engagement de contribuer à la transition énergétique et écologique régionale en réduisant les consommations d'énergie dans les bâtiments et les magasins de la région (éclairage LED, meubles froids à portes, récupération d'eau de pluie,...) et en développant la part des énergies renouvelables, en particulier photovoltaïque, dans les magasins et les bâtiments du groupement.

> CONCERNANT NOS SITES LOGISTIQUES



L'entrepôt d'Agen, construit en 2018, intègre des dispositifs économes en énergie :

- une production de froid avec les technologies ayant les meilleurs rendements et les moins énergivores avec des variateurs de vitesse et de la régulation HP/BP flottante
- une salle des machines haute performance à l'ammoniac, fluide frigorigène respectant la couche d'ozone
- la récupération de chaleur pour le chauffage des bureaux et le dégivrage des évaporateurs
- de l'éclairage LED sur l'ensemble du site.

De nouveaux groupes Froid ont été installés sur les sites de Saint Just et de Mulhouse, ils intègrent une régulation permettant d'être moins énergivores.

Le déploiement de la LED sur nos entrepôts est très largement avancé : huit sites supplémentaires ont été équipés en 2018.



SOUTENIR LES PRATIQUES AGRICOLES ET D'ELEVAGE RESPECTUEUSES DE LA BIODIVERSITE

Les produits agricoles et d'élevage sont une part essentielle de notre activité commerciale, qu'il s'agisse de produits bruts ou des ingrédients de nos Produits U. Nous souhaitons contribuer à une alimentation durable et privilégions les approvisionnements nationaux et locaux, aussi nous entendons être actifs aux côtés du monde agricole dans sa recherche d'une agriculture durable et responsable. C'est à ce titre que nous soutenons et valorisons dans notre offre les démarches agricoles de préservation et de reconstruction de la biodiversité.

► Soutenir les démarches d'agro-écologie

Notre politique

U Enseigne porte ses exigences au travers de ses démarches Filières produits et des cahiers des charges des Produits U.

Pour diminuer l'impact de nos produits sur la biodiversité et les ressources naturelles, nous privilégions de nous appuyer sur des démarches et labels référents : labels bio, blé Culture Raisonnée Contrôlée (CRC), certifications de bonnes pratiques agricoles (GLOBALG.A.P., Agri Confiance)... Nos spécifications, accompagnées d'accords de contractualisation dans le temps, sur 3 ou 5 ans, nous permettent d'engager des démarches de co-construction

avec nos fournisseurs et producteurs, et de les accompagner sur des plans de progrès.

En s'engageant en 2018 comme membre pilote dans le mouvement « Pour une Agriculture du Vivant », U Enseigne s'implique aux côtés de producteurs, d'experts et d'entreprises agro-alimentaires pour la promotion d'un développement agricole et agronomique basé sur les sols vivants et l'agro-écologie. U Enseigne accompagne ses producteurs dans le déploiement de cette démarche d'innovation, dont un bilan pourra être dressé dans les années à venir.

Résultats & indicateurs

7 %

d'offre Bio sur l'offre totale de l'enseigne (hors Bazar et Textile)

11 %

des Produits U alimentaires sont à la Marque U Bio

5 %

des Produits U de droguerie, hygiène et parfumerie sont à la Marque U Bio

+ 41

références U Bio en produits frais traditionnels

90 %

des producteurs de nos fruits et légumes frais et de nos mono-légumes surgelés sont certifiés GLOBALG.A.P. ou Agri Confiance

26 %

de l'assortiment ciblé en Produits U a été basculé en farine durable CRC, contre 18 % en 2017

Actions menées en 2018



U Enseigne poursuit le développement de l'offre Bio, notamment via sa Marque U Bio, certifiée AB pour les produits alimentaires

et Cosmos Organic pour les produits de Droguerie Parfumerie Hygiène. **À PARTIR DE SEPTEMBRE 2018**, la Marque U Bio s'est enrichie de 15 références de produits frais traditionnels.

DEPUIS MAI 2018, l'ensemble de la gamme salée de la Marque U Tout Petits est labellisée Bio.



Corrélativement, en cohérence avec nos ambitions sur les produits alimentaires, l'ensemble de la gamme cosmétique U (près de 40 références) a été redéveloppée et est désormais certifiée 100% bio via le label Cosmos Organic.



U Enseigne poursuit la conversion des farines conventionnelles utilisées dans les Produits U en farines labellisées CRC (Culture Raisonnée Contrôlée), démarche engagée depuis 2016.



U Enseigne est membre pilote du mouvement agro-écologique « Pour une Agriculture du Vivant »



► Réduire l'utilisation des pesticides

Notre politique

La première ambition de notre politique Filière Fruits et légumes porte sur la réduction de l'usage des produits phytosanitaires. L'augmentation de la part des produits porteurs des certifications reconnues mentionnées plus haut ou issus de l'Agriculture Biologique est un 1^{er} levier de mise en action de cette politique.

Par famille de produits, éclairés par une veille systématique auprès de nos parties-prenantes sur le sujet des résidus de produits phytosanitaires dans les Fruits et légumes, nous nous engageons à définir des valeurs de résidus de produits phytosanitaires mieux-disantes par rapport à la réglementation et à éliminer de nos produits les pesticides les plus controversés, y compris lors des traitements post-récolte.

Via nos exigences contractuelles et grâce à des engagements de volumes sur 3 ans pour les fruits et légumes bruts, nous encourageons systématiquement nos fournisseurs à les supprimer ou à les substituer par des alternatives. Cette démarche s'applique sur les produits bruts et les produits transformés à la Marque U dès que l'ingrédient majoritaire du produit est un fruit ou un légume.

En cohérence avec ces positions, U Enseigne a choisi dès début 2017 de supprimer de son offre Jardin les désherbants contenant du glyphosate et d'anticiper ainsi la législation qui entrera en vigueur en 2019.



Actions menées en 2018

Les évolutions abouties en 2018 ont porté sur des catégories prioritaires, compotes pour enfants et légumes en conserve :



- Les pommes entrant dans la composition d'un tiers des compotes U de la gamme pour enfants

Mat & Lou sont, **DEPUIS SEPTEMBRE 2018**, issues d'une culture maîtrisée d'origine France visant à limiter l'utilisation de pesticides.



- Les petits-pois, les carottes et les haricots verts entrant dans la composition des conserves de légumes à la Marque U sont également **DEPUIS OCTOBRE 2018** issus d'une

culture maîtrisée d'origine France visant à limiter l'utilisation de pesticides.



Pour réduire l'impact environnemental de nos produits Jardin, tous les engrais de notre gamme U sont désormais des engrais conformes à la réglementation UAB (Utilisables en Agriculture Bio)



Résultats & indicateurs

595
Produits U

alimentaires font l'objet d'une démarche de réduction de l'usage de pesticides

25
nouveaux Produits U

alimentaires ont rejoint la démarche de réduction de l'usage des pesticides en 2018



Préserver les ressources

Notre politique

> DÉFORESTATION

Pour la fabrication et l'emballage des Produits U, U Enseigne recourt à des matières premières qui peuvent contribuer à la déforestation et au dérèglement d'écosystèmes essentiels, notamment dans les pays tropicaux. Eu égard aux produits que nous commercialisons, nous concentrons nos efforts depuis 8 ans sur les matières premières les plus impactantes, dont la production est généralement associée à la déforestation : bois et dérivés du bois, huile de palme et soja, filières sur lesquelles nous sommes engagés dans une démarche volontaire pour assainir notre chaîne d'approvisionnement. Sur ces trois filières critiques, notre démarche procède en deux temps.

Chaque fois que possible, nous supprimons de nos listes d'ingrédients les composants qui menacent les ressources forestières concernées.

Par exemple en nous appuyant, pour nos Produits U d'origine animale, sur le cahier des charges Bleu-Blanc-Coeur qui vise

à limiter la part de soja dans l'alimentation animale.

Sur la partie résiduelle pour laquelle il n'existe pas à date d'alternative, nous utilisons des composants dont le moindre impact environnemental est contrôlé et certifié par des labels ou démarches responsables :

- **Certification RSPO** (Roundtable for Sustainable Palm Oil) pour l'huile de palme
- **Label FSC** (Forest Stewardship Council) ou **certification PEFC** (Programme de reconnaissance des certifications forestières) pour le bois et ses dérivés

Pour le soja résiduel, nous travaillons de façon collaborative avec d'autres distributeurs et des parties-prenantes pour construire des approvisionnements durables.

En 2019, nous prévoyons de poursuivre sur la filière Cacao notre action de lutte contre la déforestation importée.

> PRODUITS DE LA MER

Avec la même volonté d'éviter la sur-exploitation des ressources, notre démarche sur les Produits de la mer a pour objectif depuis 2012 de contribuer à une meilleure gestion des ressources de la pêche et de l'aquaculture via une modulation de l'approvisionnement et de l'animation commerciale des différentes espèces, qu'il s'agisse de notre référencement Marée traditionnelle ou des Produits U contenant au moins 50% de produits de la mer.

Nous actualisons en permanence notre évaluation par espèce et zone de pêche et nous engageons ainsi à :

- poursuivre l'arrêt de promotion des espèces de poisson « à maîtrise nécessaire » et l'interdiction de commercialisation de toutes les espèces « menacées ou à proscrire »

- promouvoir la diversité des espèces en proposant des espèces dont les stocks sont reconnus comme « **abondants** »
- privilégier les **techniques de pêche plus respectueuses** des stocks d'espèces et de l'environnement, et à proscrire les techniques de pêche destructrices
- **privilégier les producteurs certifiés** pour leurs pratiques aquacoles (GLOBALG.A.P., ASC ou équivalent).

Considérant que certaines espèces sont plus vulnérables lors de leur regroupement en période de reproduction, nous mettons en place à leur intention une mesure de conservation supplémentaire et nous interdisons leur commercialisation durant les périodes de frai. Cette politique concerne à date le bar, la sole commune, la plie commune ou carrelet, et la cardine.

Actions menées en 2018

> DÉFORESTATION

Création d'une gamme de petits outils de jardinage avec manche en bois certifié PEFC, en remplacement d'une gamme existante avec manche plastique.

De nouveaux développements de Produits U ont engagés pour des mises en marché en 2019.

> PRODUITS DE LA MER

Pour ses produits à la Marque U, et notamment les espèces de poisson « à maîtrise nécessaire », U Enseigne a décidé de prendre en compte le **label de pêche durable MSC** dans ses choix d'approvisionnement.

Pour les Produits U et les produits vendus au rayon marée, U Enseigne effectue annuellement une évaluation de l'ensemble des espèces commercialisées. **EN 2018**, ont été intégrés de nouveaux critères scientifiques permettant d'évaluer l'état des stocks. L'évaluation intègre également des critères sociaux via la prise en compte de la pêche illégale (pêche INN) ainsi que l'interdiction des pavillons non signataires de la convention internationale sur le travail maritime. Un état des lieux des pavillons de pêche concernant nos Produits U est en cours.

Comme chaque année depuis 2014, **notre démarche sur le thon pêché à la canne a été valorisée** dans les classements comparatifs de différentes marques.

Résultats & indicateurs

Bois

92%

des volumes de bois et dérivés de bois que nous utilisons pour nos produits et emballages primaires sont issus de forêts gérées durablement et de matériaux recyclés.

Huile de palme

45%

de l'huile de palme* que nous mettons sur le marché est de l'huile de palme compensée

55%

de l'huile de palme* que nous mettons sur le marché est de l'huile de palme tracée

*hors carburants

Soja

6000 hectares évités

La production de nos produits labellisés Bleu-Blanc-Coeur a permis d'éviter la mise en culture de près de 6000 hectares de soja à des fins d'alimentation animale

Produits de la mer

40 références

de produits de la mer U portent le label MSC

7 produits de la mer U

sont classés « à maîtrise nécessaire », chiffre stable par rapport à 2017

26 Produits U d'aquaculture

sont certifiés ASC/CIPA/GLOBALG.A.P.





SOUTENIR LES PRATIQUES D'ÉLEVAGE RESPECTUEUSES DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

Compte tenu de la variété de produits alimentaires d'origine animale commercialisés par les magasins U (lait, œufs, viandes, produits élaborés,...), U Ensigne a conscience de sa responsabilité en matière de bien-être animal. L'amélioration des conditions d'élevage, de transport et d'abattage des animaux d'élevage permet, outre une meilleure harmonie de l'animal avec son environnement, de garantir la qualité des produits finis et de participer à l'avènement d'une agriculture plus cohérente.

Notre politique

En référence aux cinq libertés de l'animal posées par l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et en collaboration avec les différentes parties prenantes du sujet (producteurs, associations, experts vétérinaires, éthologue), nous nous engageons à mettre en œuvre un plan d'action bien-être animal pour chacune des espèces.

Pour renforcer son expertise et actualiser sa politique, notamment en fonction de l'évolution des attentes sociétales et des avancées scientifiques ou techniques, U Ensigne a mis en place en 2017 un groupe de travail « bien-être animal » associant les équipes Produits et Qualité internes, des parties-prenantes et des experts-conseils impliqués dans le sujet.



Nos exigences portent sur nos fournisseurs de produits frais et congelés et sur nos produits élaborés à la Marque U pour les catégories de produits contenant majoritairement et/ou de façon caractéristique un ingrédient issu de l'élevage d'animaux.

Via des cahiers des charges spécifiques aux problématiques de chaque espèce, les premiers plans d'action portent en priorité sur les filières animales à forte fréquence de consommation – poules pondeuses, volaille, porc, lapin, bovin – ainsi que sur les pratiques liées à l'abattage.

Nous nous engageons à vérifier l'application de ces bonnes pratiques, soit grâce à des certifications pertinentes, soit par des audits de contrôle. Dans la lignée de ses autres politiques Filières, U Ensigne s'engage dans la durée auprès de ses fournisseurs dans une perspective de co-construction et de contrat de progrès.

U Ensigne est ainsi engagée depuis 2014 dans un partenariat avec la coopérative Terrena avec laquelle ont été développées les gammes U Nouvelle Agriculture en porc, poulet et lapin, qui respectent un cahier des charges précis en matière d'origine 100% France et de bien-être animal.

Pour les œufs à la Marque U, U Ensigne a pris l'engagement de s'approvisionner exclusivement en œufs issus de poules élevées en plein air d'ici à fin 2020 au plus tard. D'ici là, nous nous sommes engagés à ne plus faire de promotion sur les œufs à la Marque U issus des autres catégories (cages et au sol).

U accompagne également financièrement la filière dans sa transformation. Enfin, depuis septembre 2017, pour la bonne information du consommateur, le mode d'élevage est indiqué de façon explicite sur les packs des œufs à la Marque U.

Actions menées en 2018

Sur l'impulsion du groupe de travail, U Ensigne a poursuivi la **formation-sensibilisation au bien-être animal des équipes internes** qui sont à l'interface avec les fournisseurs ou avec les magasins U acheteurs de produits d'élevage. En développant l'expertise des membres de ce groupe de travail, U Ensigne souhaite faciliter les partages d'expériences et construire les prochaines étapes de sa politique.



Dans le cadre de son implication dans l'association **Ferme France et de la construction du référentiel de notation sociétale des produits**, U Ensigne a participé aux travaux relatifs à l'évaluation du Bien-être animal.



Dans le cadre du partenariat avec la coopérative **Terrena**, U Ensigne a lancé la filière **Bœuf Nouvelle Agriculture**.

Résultats & indicateurs

La démarche Bien-être animal est engagée dans

5 de nos 7 filières animales prioritaires (poules pondeuses, poulet, porc, lapin, bœuf). Elle se poursuit sur les deux autres filières ciblées (dinde et vache laitière).

A fin 2018,

un contrat de progrès

Bien-être animal portant sur

4 espèces

(porc, lapin, poulet, bœuf) est engagé via le partenariat avec la coopérative Terrena

78 %
des volumes

d'œufs coquilles à la Marque U sont issus d'élevages en plein air.

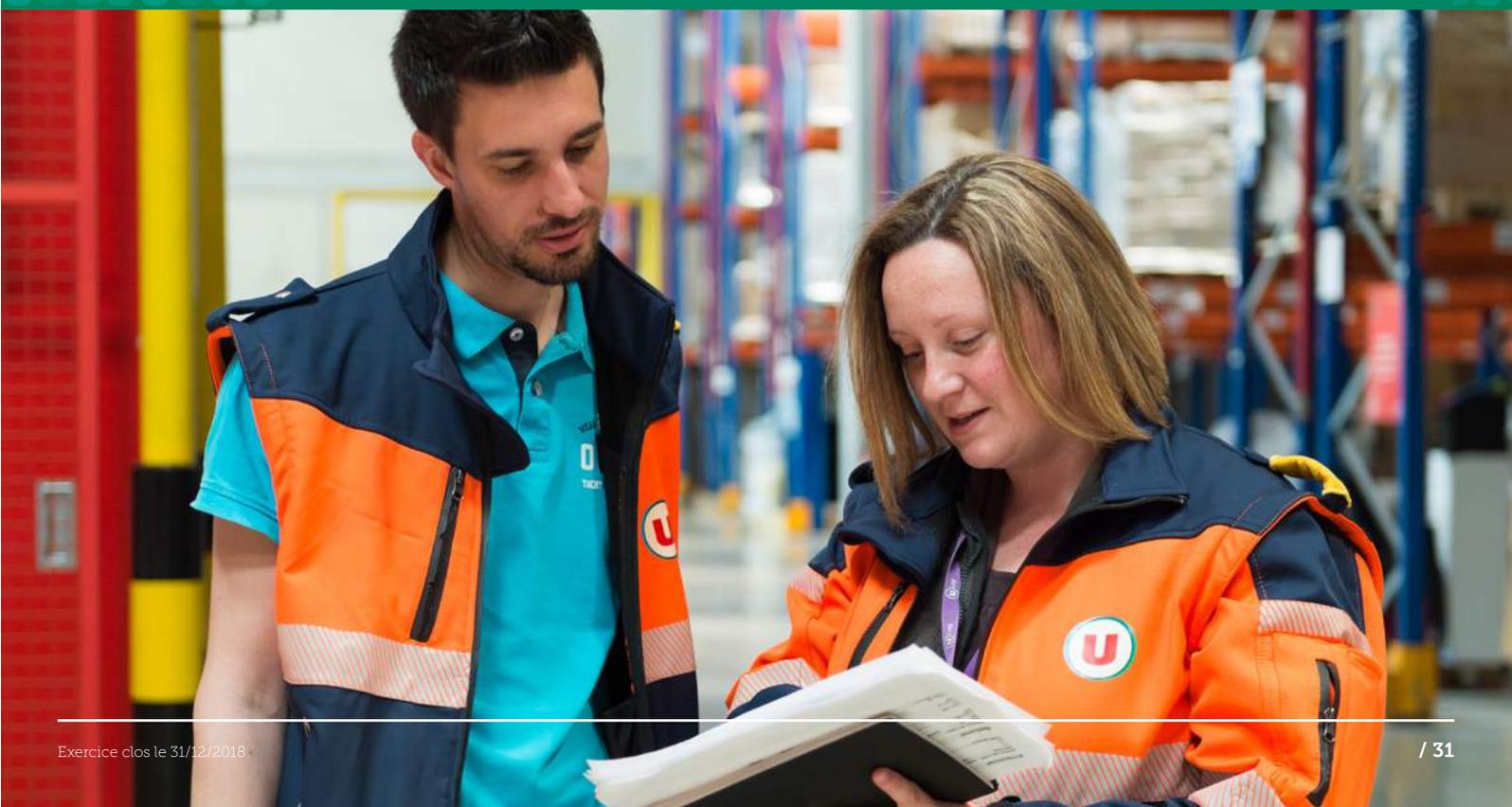


2. Enjeux sociaux

Promouvoir la diversité

Faciliter les parcours professionnels

Améliorer la qualité de vie au travail





Le 01/07/2017 était créée la Coopérative U Enseigne via une opération d'apport partiel d'actifs des quatre Centrales régionales à Système U Centrale nationale. Cette fusion des 5 entités de la centrale d'enseigne s'est accompagnée de la négociation du nouveau socle social de la Coopérative U Enseigne.

En complément des accords relatifs à la Protection sociale signés dès fin 2017 et entrés en application au 01/01/2018, 11 accords ont été signés sur l'année 2018, constituant le nouveau socle social commun à tous les collaborateurs des établissements de la Coopérative U Enseigne. Fruit d'un dialogue social ouvert et équilibré, ce nouveau contrat social se déploiera en 2019 ; il porte notamment sur :

- > la durée et l'aménagement du temps de travail
- > l'harmonisation et la classification des emplois
- > la rémunération et les mécanismes de compensation permettant de maintenir les avantages acquis des salariés CDI et CDD présents au 30/06/2017
- > la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences

Dès le projet de création de la Coopérative U Enseigne, **trois engagements** ont été pris pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} Janvier 2017 :

- > ne procéder à aucun licenciement économique dont la cause serait liée à la mise en œuvre du Projet d'unification. En cas de suppression de poste liée à ce projet, un reclassement en interne est proposé aux salariés concernés avec la mise en œuvre, si nécessaire, d'un accompagnement.
- > ne pas procéder à la mise en œuvre de mobilités géographiques subies à l'occasion de la mise en œuvre du Projet d'unification.
- > maintenir la rémunération globale annuelle des salariés impactés par le Projet d'unification

Des engagements concrets ont également été pris dès 2017 pour accompagner les collaborateurs dans les changements, qu'il s'agisse de mesures d'accompagnement individualisé ou de formation des équipes. Ce programme de formation, portant notamment sur les nouveaux modes de management (management fonctionnel et management à distance), a été déployé à partir de novembre 2017 et s'est poursuivi en 2018.

Outre la négociation du nouveau contrat social et l'accompagnement des collaborateurs dans les changements, l'année 2018 a été consacrée à lancer **l'harmonisation des outils et pratiques** entre les 5 établissements. Après de 1^{ers} livrables en 2018 tels que la création du plan de formation 2019, ce programme de transformation technique et opérationnel est appelé à se déployer à partir de 2019. La mise en œuvre progressive d'outils RH communs va ainsi faciliter le suivi et l'évaluation des politiques menées. Elle permet d'assurer une équité des pratiques et des processus entre tous les collaborateurs.

Facteur de cohésion, cette étape de transformation et de restructuration de la centrale d'enseigne marque l'aboutissement de la démarche d'unification des moyens du Groupement initiée en 2011 avec la création de U IRIS pour les services informatiques et poursuivie en 2016 avec la création de U Log pour les moyens logistiques. En 2018, elle a été fortement mobilisatrice pour les équipes, aux côtés des enjeux RSE spécifiques à l'activité de la Coopérative U Enseigne.

Au cœur de la négociation et du dialogue social, U Enseigne privilégie la transparence avec, chaque année, un partage des données sociales avec les représentants du personnel et un partage des projets de l'entreprise avec l'ensemble des salariés.

Pour U Log, ce processus a permis de construire la politique sociale en concertation étroite avec les représentants du personnel : au cumul, à fin 2018, 22 accords d'entreprise ont été conclus et sont entrés en vigueur. Quelques thèmes tels que la pénibilité, ouvert en juin 2018, sont encore en cours de négociation. Pour les établissements U Enseigne, 190 heures de concertation ont permis la négociation du nouveau socle social et ont abouti à la conclusion des 11 accords d'entreprise propres à la Coopérative U Enseigne.

Sur l'ensemble du périmètre de la déclaration de performance extra financière, cette dynamique sociale se traduit en 2018 par :

819

réunions paritaires

menées avec les organisations syndicales et représentants du personnel

67,3%

de participations

aux élections professionnelles tenues dans l'année

20

accords signés



PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ

Avec la Coopérative U Enseigne et ses filiales, l'ensemble U Enseigne réunit plus de 7200 collaborateurs aux profils variés (dont 67% en logistique) répartis sur plus d'une trentaine de sites en France. Parce que l'humain est une valeur fondatrice et emblématique de notre Marque, U Enseigne sait que la diversité sociale est source de richesse et de performance pour l'entreprise.

Notre politique

U Enseigne prend appui sur le cadre réglementaire en vigueur pour lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité de traitement de tous les collaborateurs et futurs collaborateurs.

► Lutte contre la discrimination à l'embauche

En 2018, l'ensemble U Enseigne a recruté plus de 820 nouveaux collaborateurs en CDI. Dans ses processus de recrutement, elle veille à respecter les principes de non-discrimination posés par le cadre légal.

Parce que l'enseigne U est intimement ancrée dans les territoires, U Enseigne est particulièrement attentive à sa responsabilité sociale et territoriale, et à sa contribution à la cohésion sociale. U Enseigne dialogue avec ses écosystèmes locaux pour aider à une meilleure compréhension du monde de l'entreprise, de son secteur d'activité et des métiers, faciliter l'accès à l'emploi et permettre en particulier aux jeunes de découvrir la diversité des métiers offerts par l'entreprise.

Actions menées en 2018

DEPUIS 2017, une formation spécifique est proposée aux collaborateurs RH et managers chargés de recrutement afin d'assurer l'égalité de traitement des candidats dans le processus de recrutement. Ce module est un incontournable du parcours de formation «nouveau manager» de la Coopérative U Enseigne.

Pour diversifier ses recrutements, U Log s'est ouvert, sur quelques-uns de ses sites, à de nouvelles méthodes de recrutement, comme la Méthode de Recrutement par Simulation développée par Pôle emploi.

Avec la convention signée le **02/05/2018** entre le Groupement U et Montpellier Méditerranée Métropole, l'établissement Sud de U Enseigne s'est engagé à collaborer avec la Métropole pour mener des actions communes en faveur de l'emploi local, de l'inclusion et de l'insertion par l'économique, notamment à destination des personnes issues des quartiers prioritaires.

Résultats & indicateurs

100%

 des chargés de recrutement

au sein des départements RH ont eu accès à une formation contre la discrimination à l'embauche en 2017 et 2018



L'insertion des Jeunes

Pour attirer de nouveaux talents et s'enrichir de profils divers, U Enseigne est particulièrement attentive à l'insertion des jeunes et mène une politique d'accueil, de formation, d'embauche et de suivi des jeunes de moins de 30 ans, notamment via l'alternance, et en y associant ses salariés expérimentés pour les encadrer.

Actions menées en 2018

EN 2018, en partenariat avec des écoles cibles, l'ensemble U Enseigne a accueilli **234 salariés en contrats d'alternance et d'apprentissage**.

Dans les établissements de la Coopérative U Enseigne, un processus d'accueil et de suivi des alternants/stagiaires a été formalisé. Un livret de suivi « Passeport Alternant/Stagiaire » a été instauré pour favoriser la communication tripartite entre l'Alternant/Stagiaire, le référent RH et le Tuteur. Il rappelle les bonnes pratiques à mettre en œuvre par le Tuteur et le référent RH, et structure les entretiens d'intégration, de suivi et de fin de parcours de l'alternant. Il permet également à l'alternant de rejoindre notre vivier de candidats potentiels. Une démarche volontariste analogue est menée pour nos métiers logistiques, avec plus de 350 stagiaires et alternants accueillis sur l'année par U Log.



Soucieuse de valoriser ses métiers également auprès des futurs jeunes diplômés à haut potentiel, U Enseigne a été à l'initiative de la création du premier Graduate Program Alternant de la distribution, créé en partenariat avec l'école de commerce Montpellier Business School. Un parcours sur mesure permet à l'alternant de découvrir nos différents métiers : U Enseigne pour les activités de la coopérative, U Log pour la logistique, et en point de vente où les étudiants entrent en contact avec la totalité des rayons et des métiers.

La coopérative participe au financement et à la mise en place de ce parcours 360° alliant expérience opérationnelle et apprentissage continu. Depuis septembre 2018, deux alternants ont ainsi démarré un cursus de 24 mois.

Aux côtés de magasins U de la région, l'établissement U Enseigne Nord-Ouest s'est associé à la création d'un magasin d'application à Savigny-le-Temple. Ce magasin est géré par les élèves du lycée professionnel Antonin Carême (77) dans le cadre de leur baccalauréat professionnel commerce. Grâce à ce partenariat, l'enseigne est acteur de la professionnalisation des métiers du commerce et noue des relations privilégiées avec des jeunes qui se destinent à ces métiers.

Outre les solutions de formation en alternance, U Log facilite l'activité professionnelle des jeunes en formation en proposant depuis l'automne 2017 des contrats CDI à temps partiel particulièrement susceptibles de convenir aux étudiants. 268 CDI de ce type ont ainsi été pourvus en 2018 sur tout le territoire.

Résultats & indicateurs

48%
des recrutements
en CDI
sur l'année ont concerné
des jeunes de moins de 30 ans

181
collaborateurs
en contrat d'alternance
au 31.12.2018

53
collaborateurs
en contrat d'apprentissage
au 31.12.2018

1,8
Millions €
versés au titre de la
Taxe d'Apprentissage 2018



► L'égalité Femmes/Hommes

A fin 2018, U Enseigne compte 29,6% de collaboratrices et 70,4% de collaborateurs.

A travers le respect du cadre légal, U Enseigne veille à la non-discrimination Femmes/Hommes qu'il s'agisse de recrutement, d'accès à une formation, de mobilité, de rémunération.

En effet, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, mais aussi la mixité sont des facteurs d'enrichissement collectif, de cohésion sociale et d'efficacité économique. Ils constituent des atouts pour l'entreprise, sa croissance et son dynamisme social.



Actions menées en 2018

> ETABLISSEMENTS U ENSEIGNE

Pour les établissements U Enseigne, l'égalité des promotions et des rémunérations Femmes / Hommes est examinée dans le cadre des Négociations Annuelles Obligatoires.

> U LOG

Au niveau de U Log, un accord d'entreprise relatif à l'égalité professionnelle a été signé en mars 2018 pour 3 ans.

Dans ce cadre, U Log s'efforce en particulier d'adapter l'organisation du temps de travail de la femme enceinte en accordant la possibilité de travailler en journée à toutes les collaboratrices enceintes qui en font la demande, et ce jusqu'au démarrage de leur congé maternité.

Le suivi de cet accord est effectué une fois par an par la commission sur l'Egalité professionnelle.

Résultats & indicateurs

Index de l'égalité femmes-hommes

Coopérative U Enseigne

91/100

U Log

89/100

172

collaborateurs

ont bénéficié d'un congé de paternité et d'accueil de l'enfant et ont utilisé à plus de 95% l'entièreté de leur droit à congé.



► Handicap

Pour répondre à son obligation légale d'emploi de personnes en situation de handicap, U Enseigne, au-delà de l'emploi direct de salariés en situation de handicap, recourt à des Etablissements et Services d'Aide par le Travail ou à des Entreprises Adaptées dans le cadre d'actions ponctuelles ou récurrentes.



Actions menées en 2018

> ETABLISSEMENTS U ENSEIGNE

Les établissements U Enseigne font appel au secteur protégé pour la fourniture de certaines prestations. Selon les sites, on peut relever : l'achat de fournitures de bureau, l'entretien d'espaces verts, la récupération et le recyclage de matériel informatique, des opérations de publipostage.

L'établissement Sud poursuit l'adaptation des postes de travail et ses actions de maintien des personnes en situation de handicap, notamment via l'achat de matériels adaptés.

> U LOG

Les entrepôts U Log tendent à développer le recours au secteur protégé pour certaines prestations (réparation de palettes, entretiens des espaces verts...).

U Log dispose d'un référent Handicap qui accompagne les responsables ressources humaines et favorise la mise en relation avec les services spécialisés (Agefiph, Cap emploi, réseau des assistants sociaux du travail...).

Résultats & indicateurs

264 salariés

en situation de handicap
déclarés RQTH

5,29%

Taux d'emploi de personnes handicapées



FACILITER LES PARCOURS PROFESSIONNELS

L'environnement du Groupement est en mouvement constant sous l'effet des évolutions de la consommation, des recompositions de l'environnement concurrentiel, des nouvelles réglementations, des évolutions technologiques..., et impose à U Enseigne d'anticiper et d'adapter ses moyens humains. Le contexte particulier de la création de la Coopérative U Enseigne est aussi bien un facteur d'attention qu'une source d'opportunités pour nos collaborateurs.

Notre politique

Attirer les talents, développer et adapter les compétences, encourager la mobilité interne, fidéliser et pérenniser les savoir-faire sont autant de leviers pour faire face durablement aux changements nécessaires au maintien de la compétitivité de l'entreprise et pour permettre à chaque collaborateur de construire son parcours professionnel.

► Attirer les talents

Pour inciter de nouveaux talents à nous rejoindre, U Enseigne mène depuis sa création une action dynamique sur sa marque employeur : visibilité sur les réseaux sociaux, site dédié Uemploi.com, participation à des événements pour identifier et rencontrer des candidats. Ces moyens viennent à l'appui des actions menées au plus proche des territoires de chaque site et de la politique d'accueil de salariés en contrats d'alternance évoquées plus haut.

Pour accompagner la dynamique du réseau de magasins, U Log est engagé dans une stratégie de modernisation des outils logistiques, avec un plan

d'investissement de près de 300 millions € sur les quatre prochaines années.

Les investissements dans les infrastructures (internalisation des sites prestés, agrandissements d'entrepôts, développement de la mécanisation raisonnée sur 100% des sites, déploiement de véhicules à guidage automatique « AGV »..) s'accompagnent d'un plan massif de recrutements en CDI afin de réduire le taux d'interim. Ces objectifs de recrutement sont pris dans le cadre des accords sociaux. Ainsi 1 000 CDI ont intégré les effectifs U Logistique depuis sa création en avril 2016, sur la quasi-totalité des sites, dont 578 en 2018.

Le plan de développement de l'emploi va se poursuivre en 2019 avec près de 500 embauches en CDI prévues, ciblées globalement sur le poste d'employé logistique polyvalent. Pour autant, les fortes variations d'activité, notamment pendant la saison, nécessitent de faire appel à une main d'œuvre temporaire, particulièrement attractive pour les jeunes et étudiants.

Actions menées en 2018

Eu égard à ses forts objectifs de recrutement, U Log a développé des actions fortes pour poursuivre sa stratégie de marque employeur :

- Site internet Ulogistique.com
- Chaîne YouTube
- Présence sur les réseaux sociaux LinkedIn, Twitter



- Action de communication spécifique sur Uemploi.com ou Job teaser notamment pour les recrutements de CDI à temps partiel, particulièrement intéressants pour les étudiants



- Organisation d'un job dating pour 3 entrepôts nantais

- Participation à des salons ou forums emploi sur l'ensemble du territoire
- Développement des relations écoles (partenariat, intervention auprès des étudiants...)

Résultats & indicateurs

825 recrutements en CDI



► Adapter et développer les compétences

Convaincue que la performance sociale permet une performance économique durable, U Enseigne a la volonté de favoriser l'employabilité et le développement professionnel de ses collaborateurs en les rendant acteurs de leur trajectoire, avec le soutien de leur manager et de la DRH. Les accords relatifs à la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences signés respectivement pour 3 ans par U Log en novembre 2017 et par la Coopérative U Enseigne en avril 2018 constituent le socle de notre politique.

Actions menées en 2018

> ETABLISSEMENTS U ENSEIGNE

Dans notre contexte de transformation et d'harmonisation de nos pratiques et processus, un accord de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) a été signé en 2018 pour les 5 établissements de la Coopérative U Enseigne. Il constitue un jalon structurant dans la construction de notre politique RH commune.

A une échelle désormais nationale, la GPEC permet d'anticiper les adaptations organisationnelles, structurelles et économiques de l'entreprise, afin d'assurer la bonne adéquation permanente des compétences et des emplois. Elle permet également d'accompagner les collaborateurs et de prendre en compte dans les trajectoires et les projets professionnels, les orientations stratégiques, les changements technologiques et les évolutions métiers.

Dans notre contexte de changement, elle a donné lieu à une **qualification des métiers** qui permet d'identifier ceux qui nécessitent la mise en œuvre d'un plan d'actions ou d'accompagnement adapté. Dans une démarche volontariste dans le cadre de l'unification, une attention particulière est portée aux « métiers sensibles » nécessitant la mise en œuvre de dispositifs spécifiques en matière de formation professionnelle, de mobilité, de reconversion et de gestion de carrière.

Une **cartographie des métiers** a également été réalisée : elle permet de proposer aux collaborateurs une vision exhaustive des métiers au sein de l'entreprise et d'identifier les passerelles possibles entre les différentes fonctions.

Des Comités de carrières et mobilité régionaux, un Comité de pilotage GPEC et une commission paritaire de suivi GPEC assurent la gouvernance du dispositif. Ils permettent de piloter les dispositifs d'accompagnement adaptés à chaque collaborateur.

Les établissements U Enseigne ont, pour la 1^{ère} fois en 2018, **construit le plan de formation 2019** dans un outil dédié commun, garantissant ainsi l'alignement des projets avec les nouveaux axes stratégiques de la Coopérative.

U Enseigne s'est appuyée sur sa structure de formation interne Force U pour proposer à ses collaborateurs en charge de la formation et du conseil aux points de vente de s'engager dans un **parcours de formation certifiant, reconnu par l'Etat et la branche professionnelle** : en mobilisant leur Compte Personnel de Formation, une 1^{ère} promotion de 21 collaborateurs volontaires des métiers du frais s'est engagée dans la démarche en 2018. Selon le profil concerné, chacun a suivi un cursus de 13 ou 14 jours de formation sur 6 mois. **100% des candidats ont été certifiés** début 2019 et une nouvelle promotion de 17 collaborateurs est prévue début 2019.



> U LOG

L'accord GPEC U Log a créé un « **Observatoire des Métiers** », qui se réunit une fois par semestre. Cet « Observatoire des Métiers » est une structure de réflexion, d'échanges et d'information ayant pour objectif d'anticiper l'évolution des métiers. Deux champs d'actions majeurs sont activés : Les collaborateurs « **employés logistique** » **représentent près de 80% de l'effectif**. C'est de très loin le principal métier de l'entreprise. L'harmonisation sociale et la politique RH de U Log sont donc tout naturellement orientées vers une valorisation de ce métier avec un parcours métier qualifiant, dans un double objectif : **développer la polyvalence** qui permet à chaque collaborateur volontaire de diversifier son activité et ainsi de **diminuer la pénibilité au poste de travail**, tout en ouvrant une perspective d'évolution de carrière et de salaire pour le plus grand nombre. Depuis la mise en œuvre de cet accord d'harmonisation au 01/07/2017, plus de 36 000 heures ont été consacrées à la formation à la polyvalence dont 75% ont été réalisées en 2018.

Un plan d'accompagnement spécifique pour développer les compétences managériales a été initié en juin 2018 avec la formation **Cap'Ten** – le socle managérial. Cette formation animée en interne a pour objectif de partager une vision commune de notre mode de management en accord avec nos valeurs d'entreprise. Plus de 400 managers sont concernés d'ici fin 2019 ; 50% ont été formés à fin 2018.

Résultats & indicateurs

64%

de l'effectif a bénéficié d'au moins une action de formation dans l'année

8,50 heures

de formation en moyenne par collaborateur formé

2,3%

de la masse salariale affectés à la formation continue



Fidéliser les talents

La promotion interne est l'un des leviers essentiels de notre dynamique RH.

L'accord GPEC signé en avril 2018 pour les établissements de la Coopérative U Enseigne permet d'harmoniser les processus et outils d'accompagnement des carrières ; il entrera pleinement en vigueur en 2019. Comme pour les collaborateurs de U Log précédemment, il instaure pour tous les collaborateurs de la Coopérative U Enseigne une série d'entretiens formels réguliers qui sont autant d'opportunités d'échange avec chacun sur ses besoins, souhaits et perspectives d'évolution professionnelle.

La candidature à une mobilité interne est une démarche volontaire de la part du collaborateur. U Enseigne s'engage

notamment à faciliter l'expression des souhaits de mobilité interne de ses collaborateurs, à porter l'offre de postes disponibles à leur connaissance, notamment via l'intranet de l'entreprise, à étudier en priorité les candidatures internes et particulièrement celles des collaborateurs des établissements U Enseigne dont le métier est déclaré sensible et, in fine, à faciliter la mobilité effective.

Outre cette dynamique des parcours professionnels commune, chaque établissement U Enseigne, de même que chaque site U Log, propose localement, au plus proche de ses collaborateurs, des actions collectives permettant de renforcer le « vivre ensemble ». Elles contribuent également à fidéliser les collaborateurs.

Actions menées en 2018

> ETABLISSEMENTS U ENSEIGNE

A titre d'exemples :

- Sur le site Ouest, **5 groupes de travail** collaboratifs regroupent une **quarantaine de collaborateurs volontaires autour de thématiques liées au partage professionnel** (« vis mon job », développement des Produits U...) et à la qualité de vie au travail sur le site. Ils sont à l'initiative d'actions et d'événements à destination de l'ensemble des collaborateurs : création et entretien d'un potager collaboratif, formation aux outils collaboratifs, organisation d'un escape game géant dans les locaux, d'une célébration des 1 an du bien-être au travail...



- Une journée de **team building** a réuni l'ensemble des collaborateurs de l'établissement Sud en juin 2018
- Un **Family day** a été organisé sur le site de Mulhouse
- Les collaborateurs des différents sites se mobilisent autour d'**actions sociales fédératrices locales au profit d'associations ou ONG** (Challenges contre la faim, course Colore Caen, course Les Mulhousiennes, collectes du Secours Populaire, dons du sang...)

> U LOG



Des actions ou événements fédérateurs pour les collaborateurs sont également organisés à l'initiative de différents sites logistiques. Citons par exemple : participation au Marathon Relais de Nantes, l'organisation de moments de convivialité (repas de service, visites d'entrepôts pour les familles...)

Résultats & indicateurs

389
collaboratrices
et collaborateurs
ont été promus en interne dans
une catégorie supérieure

499
contrats CDD
et Interims ont été
transformés
en CDI

6672
salariés CDI
au 31/12/2018
hors CDI à temps partiel

6,10%
Taux de sortie CDI

825
embauches en CDI
9,78
de turn-Over CDI



AMELIORER LA QUALITE DE VIE AU TRAVAIL

La qualité de vie au travail est gage d'épanouissement et de stabilité des collaborateurs dans l'entreprise. A ce titre, c'est un enjeu important en matière de recrutement et de fidélisation de nos collaborateurs.

Notre politique

La Coopérative U Enseigne a créé en septembre 2017 la direction de l'Environnement et de la Qualité de Vie au Travail au sein de la direction des Ressources Humaines de ses établissements, attestant ainsi de sa volonté de prendre en compte ces dimensions auprès des collaborateurs des différents sites. Ces missions sont également assurées par la DRH U Log.

La politique EQVT de U Enseigne s'articule autour de 3 axes :

- Mettre en œuvre une organisation du travail efficace et facilitante au regard des évolutions de U Enseigne
- Faciliter l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle
- Veiller à la santé et à la sécurité des collaborateurs au travail, avec une attention toute particulière à la prévention des risques et à la réduction de la pénibilité dans nos métiers logistiques

U Enseigne prend appui sur le cadre légal pour mettre en œuvre sa politique en la matière.



► Organisation du travail

Actions menées en 2018

Un accord collectif portant sur la durée et l'aménagement du temps de travail a été signé en septembre 2018, dans le cadre de la refonte du socle social des établissements U Enseigne. Il entrera en application à compter du 01/07/2019. Il a permis d'harmoniser les modalités du temps de travail pour l'ensemble des collaborateurs.

Un accord similaire avait été signé en février 2017 au sein de U Log.

Des moyens ont été mis en œuvre pour accompagner les changements organisationnels et opérationnels induits par la création de U Enseigne à l'échelle nationale : formation des managers et collaborateurs concernés aux nouvelles formes de management (management à distance, management fonctionnel), renforcement des équipements et outils collaboratifs de communication à distance (visio et audio conférences, communautés en ligne...)

Résultats & indicateurs

3,9 %

de salariés employés à temps partiel

8,01 %

Taux d'absentéisme



► Equilibre vie professionnelle / vie personnelle

Actions menées en 2018

> ETABLISSEMENTS U ENSEIGNE

L'accord collectif portant sur la durée et l'aménagement du temps de travail signé en septembre 2018 étend notamment la mise en œuvre d'horaires variables pour les collaborateurs Employés et Agents de Maîtrise de tous les établissements, ainsi que le bénéfice au prorata de jours RTT pour les collaborateurs à temps partiel. Cet accord entrera en application à compter du 01/07/2019.

Il crée également un droit d'absence pour soigner un proche et étend à tous les collaborateurs des établissements U Enseigne l'autorisation d'arrivée tardive les jours de rentrée scolaire et le bénéfice d'un Compte Epargne Temps.

Au-delà des accords collectifs communs, dans la logique de proximité propre à l'enseigne, chaque établissement s'attache à faciliter la vie quotidienne de ses collaborateurs (proposition de services de conciergerie par exemple). La Coopérative U Enseigne participe au financement des œuvres sociales à hauteur de 1% de sa masse salariale, permettant localement aux partenaires sociaux de faciliter l'accès à tarif préférentiel à certains services du quotidien tels que des équipements sportifs de proximité, ou de l'aide aux devoirs.

L'établissement Sud dispose d'une ressource dédiée dans l'entreprise à l'accompagnement social des collaborateurs confrontés à des difficultés personnelles, familiales ou professionnelles, et peut contribuer financièrement à la prise en charge d'un soutien psychologique.

Un assistant social assure également une permanence régulière sur le site de Mulhouse pour accompagner les collaborateurs qui le souhaitent. Depuis 2017, un fonds de solidarité a été créé et peut être actionné en faveur de salariés de la Coopérative U Enseigne momentanément confrontés à une situation financière difficile.

Une négociation en vue de la mise en place du télétravail au sein des établissements U Enseigne s'ouvrira en 2019.

> U LOG

Consciente que des difficultés d'ordre personnel peuvent affecter la sphère professionnelle, U Log propose une prestation de service social du travail à l'ensemble de ses salariés afin de :

- répondre à la demande des collaborateurs confrontés à des situations sociales variées
- traiter des thématiques extérieures à la sphère professionnelle (famille, budget, logement)
- prendre en charge des dossiers « techniques » pour lesquels l'entreprise ne dispose pas de l'expertise requise.

Des permanences physiques sur sites sont assurées avec prise de rendez-vous, mais également des temps pour les assistant(e)s du service social du travail dédié(e)s aux démarches extérieures, suivi des dossiers et visites au domicile des salariés. Une aide financière peut être attribuée dans le cadre d'un fonds de solidarité (dossier piloté par les assistant(e)s du service social du travail).

Résultats & indicateurs

Existence d'accords
sur les horaires variables

46
demandes de congés parentaux
réalisées



Santé et sécurité au travail, pénibilité

Actions menées en 2018

> ETABLISSEMENTS U ENSEIGNE

En 2018, les établissements U Enseigne ont poursuivi leurs efforts sur la prévention des troubles musculo-squelettiques. Par exemple, sur le site de Mulhouse, les collaborateurs ont pu participer à une session



de sensibilisation sur les gestes et postures à adopter au quotidien pour mieux travailler avec un écran. Les collaborateurs du site de Rungis ont été invités à recourir aux consultations d'ostéopathie organisées chaque semaine sur leur lieu de travail depuis janvier 2017. Le service d'infirmier de l'établissement Sud réalise des études de postes en vue d'améliorer

leur ergonomie et de réduire certaines nuisances (exemple : protections auditives à certains postes). Les services d'infirmier présents sur les sites permettent de mettre en place et d'animer des actions d'information et de prévention auprès des collaborateurs :

par exemple, à Sud, citons l'adhésion à la campagne « Mois Sans Tabac » et la participation de l'établissement à



l'action de sensibilisation au cancer du sein « La Montpellier Reine », en partenariat avec l'Institut du Cancer de Montpellier. Autres exemples, à Est, une campagne de sensibilisation aux addictions a été menée avec le médecin du travail et les collaborateurs ont été invités à participer à la course des

Mulhousiennes, association dont la vocation est notamment de sensibiliser les femmes à la prévention et la lutte contre les cancers féminins. Ce type d'actions de prévention sera développé sur le site de Rungis en 2019.



U Enseigne rénove régulièrement les salles de pause des différents sites (Est, Haute-Forêt en 2018)

Une formation à l'éco-conduite et à la prévention des risques routiers est menée à l'intention des collaborateurs disposant d'un véhicule de fonction dans les établissements Ouest, Est et Sud. Elle sera étendue à l'ensemble des 5 établissements en 2019. Une action de sensibilisation aux risques routiers a également été organisée sur le site de Rungis.

> U LOG

A l'heure de la mécanisation totale des entrepôts, U Log fait le choix de



privilégier le recours à une mécanisation raisonnée, notamment là où les colis sont les plus lourds (filères Epicerie-Liquides-Droguerie-Parfumerie-Hygiène et Fruits et Légumes). Outre le développement de la mécanisation qui permet de lutter contre la pénibilité et de limiter les effets de celle-ci, U Log développe la polyvalence des collaborateurs « employés logistique » qui permet à chaque collaborateur de diversifier son activité et ainsi de diminuer la pénibilité au poste de travail.

La prévention des risques professionnels et la sécurité font partie du plan de formation U Log 2018.

Néanmoins, le maintien d'un taux d'absentéisme significatif (7,3% en 2018) et une augmentation du nombre d'accidents de travail (+ 23% en 2018) sont constatés. Une vigilance accrue et partagée sera poursuivie sur l'ensemble des sites afin de veiller à la santé et à la sécurité de tous.

Pour ce faire, U Log organise également des challenges Sécurité sur ses différents sites : l'entrepôt Frais Surgelés VEGA, vainqueur du challenge sécurité U Log 2018, a ainsi atteint un taux zéro d'accident du travail.

Outre le développement de la mécanisation et de la polyvalence, U Log a poursuivi ses actions visant à réduire la pénibilité physique :



- déploiement des véhicules à guidage automatique « AGV » (pour limiter les tâches pénibles de roulage, par exemple) : 10 sites sont équipés, dont 4 réalisés en 2018

- déploiement des filmeuses automatiques
- utilisation des semis à barres permettant de diminuer la hauteur des palettes préparées.

Une négociation sur le thème de la pénibilité a été ouverte en juin 2018 et se poursuivra en 2019. Elle passe par un diagnostic des facteurs de pénibilité (analyse et mesure) puis un plan d'actions, notamment en matière de travail de nuit et de travail permanent au froid.

U Log veille également à l'environnement de travail et à l'amélioration constante des conditions de travail de l'ensemble des collaborateurs de l'Entreprise. Cela s'illustre par :

- le remplacement des ampoules actuelles par des LED dont le spectre se rapproche de la lumière du jour.
- la mesure du taux d'émission des ondes électromagnétiques
- des mesures liées aux risques psychosociaux (RPS), pour lutter contre toutes les formes de souffrance au travail et les situations de violence et de harcèlement quel qu'il soit :
 - une analyse du « bien-être au travail » dans le cadre des entretiens annuels
 - la formation des Responsable Ressources Humaines du site, interlocuteurs privilégiés en matière de RPS et véritables relais des collaborateurs qui rencontreraient des difficultés dans leur emploi ou dans le milieu professionnel.

Résultats & indicateurs

4513
collaborateurs
formés à la sécurité
dans l'année

0,48%
de la masse salariale
consacrés aux dépenses
de formation à la sécurité

34,30
taux de fréquence des
Accidents de travail
dont 46,93 pour U Log

1,68
taux de gravité des Accidents
de travail
dont 2,41 pour U Log



3. Enjeux sociétaux

Être acteur de la dynamique des territoires

Encourager les démarches RSE
des fournisseurs

Accompagner nos clients vers
une consommation durable

Assurer la sécurité des consommateurs
et agir pour leur santé





ÊTRE ACTEUR DE LA DYNAMIQUE DES TERRITOIRES

Fondée sur un modèle coopératif qui mise sur la proximité, la qualité et l'humain, l'enseigne U est étroitement intégrée et attachée au tissu économique de chaque territoire. Soucieuse de contribuer à la dynamique économique au plus près des magasins, U Enseigne privilégie une coopération locale en réseau qui bénéficie à tous - magasins, collaborateurs, fournisseurs, partenaires et clients.

► Privilégier l'origine France

Notre politique

Parce que l'enseigne U revendique son ancrage local fondateur, le soutien à l'économie et aux produits français s'inscrit naturellement comme une exigence incontournable de nos produits à la Marque U.

En faisant appel, pour le sourcing des produits à la Marque U, à des entreprises qui produisent, fabriquent ou transforment significativement en France, U Enseigne participe à soutenir l'emploi, au-delà des 70 000 emplois directs générés par le Groupement U. Ainsi, plus de 75% de nos produits alimentaires à la Marque U* sont réalisés en partenariat avec des entreprises de France.

**Epicierie, Liquides, Surgelés et Produits frais en libre-service*

Pour soutenir les filières agricoles françaises, nous sélectionnons, dès que nous le pouvons, des matières premières produites en France, tant pour les produits bruts que pour les ingrédients entrant dans la composition de nos Produits U. Les accords Qualité que nous initions avec les filières privilégient les produits locaux et les circuits courts (voir p46 « Accompagner les filières agricoles et d'élevage »). 100% des produits bruts U frais* sont d'ores et déjà **Origine France**.

**hors agrumes, poivrons et noix de Saint Jacques*

Pour le consommateur, ces engagements sont visibles à travers deux pictogrammes apposés sur les emballages de nos Produits U :



L'enseigne U a initié en 2009 la démarche U d'Alsace pour valoriser ses fournisseurs régionaux. Depuis, fidèle à ses valeurs de proximité, l'enseigne a développé 34 démarches « U de nos Régions » en métropole. Cette démarche reflète la volonté forte de l'enseigne de mettre en valeur dans les magasins le terroir et la tradition, mais également de soutenir le développement économique local et faire (re)découvrir à ses clients, des produits du commerce local.

Elle met en avant des produits locaux ou régionaux produits ou transformés sur un site d'exploitation implanté localement, sur le territoire de la démarche « U de » concernée. En 2018, ce sont environ 550 millions € de CA* qui sont ainsi réalisés en produits de grande consommation au travers des 34 démarches « U de nos Régions » activées.

**hors approvisionnement direct des magasins*

Via ses communications dans les grands médias et en points de vente, par un balisage permanent des produits et des animations de cette offre dans les magasins, l'Enseigne facilite l'exposition des entreprises locales sur leur territoire et renforce le lien de celles-ci avec les consommateurs.

Actions menées en 2018

En mobilisant de grands médias nationaux, U Enseigne a continué à apporter de la visibilité aux produits et fournisseurs locaux « U de nos Régions » :



Lancement en **FÉVRIER 2018** du programme court hebdomadaire « les Apprentis du goût », qui valorise un producteur local

autour d'un savoir-faire et d'une spécialité régionale, chaque samedi et dimanche à 19h50 sur TF1.



À l'occasion de la **Semaine du goût en OCTOBRE 2018**, une opération promotionnelle nationale spécifique a permis de mettre en valeur et de distribuer à grande échelle 24 produits sélectionnés « U de nos Régions ». Plus de 50 prospectus commerciaux régionaux spécifiques ont également été diffusés au cours de l'année pour promouvoir l'offre locale au sein des régions Sud, Est, Ouest et Nord-Ouest.

A ces actions portées par U Enseigne, chaque Associé apporte en complément sa propre sélection et sa dynamique locale d'hyper-proximité.

En privilégiant le plus court circuit entre producteur et consommateur, la démarche agit également en faveur de l'environnement.

En matière de logistique enfin, 100% des transporteurs auxquels U Log fait appel sont des prestataires français.

Résultats & indicateurs

72%

des sites de production des Produits alimentaires à la Marque U* sont situés en France

**Epicierie, Liquides, Surgelés et Produits frais en libre-service. Sur la base des fournisseurs actifs en juin 2019.*

76%

des produits alimentaires à la Marque U* portent la valeur sociétale «Entreprise de France»

** Epicierie, Liquides, Surgelés et Produits frais en libre-service*

100%

des Produits bruts U frais sont d'origine France

** hors agrumes, poivrons et noix de Saint Jacques*



► Soutenir les PME

Notre politique

U Enseigne a la volonté de construire des relations d'affaires équilibrées avec ses fournisseurs. Consciente que la taille de son organisation peut rendre complexe ses relations avec l'univers des PME, U Enseigne s'efforce de faciliter les relations avec celles-ci.

► Ainsi, parce qu'ils partagent un esprit entrepreneurial commun et sont mobilisés sur l'instauration de relations d'affaires durables, le Groupement U et la FEEF - Fédération des Entreprises et Entrepreneurs de France, créée en 1995 et rassemblant près de 900 entreprises indépendantes, fournisseurs du grand commerce, de la TPE à l'ETI - se sont plus particulièrement engagés dans une coopération approfondie.

Les engagements réciproques des deux parties ont été contractualisés dans une **charte d'engagement FEEF / U** pour les années 2016 à 2018 et dont le bilan a été conjointement établi fin 2018, en vue de son renouvellement pour une nouvelle période de 3 ans. Ils visent à construire ensemble un cadre privilégié de collaboration commerciale durable.

Cette charte porte des objectifs de concertation en amont et en aval de la négociation commerciale, instaure une relation collaborative qui s'inscrit dans la durée et prévoit les moyens qui permettent d'apporter un **soutien au développement des PME dans l'enseigne** et la fluidification de leur relation avec l'enseigne, notamment celles porteuses du label « PME+ ». Créé par la FEEF et contrôlé par un organisme indépendant, celui-ci distingue les PME engagées dans une démarche de progrès RSE.



Un Associé administrateur du Groupement U est missionné pour assurer les éventuels besoins de médiation dans la mise en œuvre de ces principes.

Actions menées en 2018

U Enseigne a accueilli en **AVRIL 2018** à Rungis les adhérents de la FEEF pour une journée annuelle d'échanges et de contacts, axée cette année sur les engagements respectifs de chacun en matière de RSE.

Une journée d'échanges spécifiques à l'univers des produits Bazar a été également organisée **DÉBUT OCTOBRE 2018** à Carquefou avec les équipes Produits de U Enseigne dans le but de faciliter les échanges et les prises de contact.



U Enseigne a reconduit en **MAI 2018** la réalisation d'une animation commerciale nationale permettant de promouvoir et valoriser le label « PME+ » dans l'ensemble des magasins U ; cette

animation a été communiquée dans un prospectus distribué à plus de 10,5 millions d'exemplaires.

Résultats & indicateurs

2350
fournisseurs PME
français

58%
de nos fournisseurs français de produits sont des
PME

hors approvisionnements directs des magasins

A l'occasion des 20 ans de son événement annuel « Grès d'or FEEF » en 2018, la FEEF a remis à l'enseigne U le prix de l'enseigne préférée des PME, attestant ainsi de la qualité de la relation construite depuis plusieurs années.



► Accompagner les filières agricoles et d'élevage

Notre politique

Par l'ancrage de son modèle d'affaires dans l'économie des territoires, son rôle majeur dans la commercialisation des produits alimentaires auprès des consommateurs français et son choix sociétal de promouvoir l'accès à une meilleure alimentation, le **Groupe U** est particulièrement concerné par la transformation durable du monde agricole.

En privilégiant l'origine France, en encourageant des pratiques agricoles et d'élevage plus responsables, U Enseigne est activement engagée dans le soutien des producteurs et éleveurs français.

En s'impliquant dans l'animation des Etats Généraux de l'Alimentation dès 2017, l'enseigne, par la voix de son PDG, a réaffirmé sa volonté de construire collectivement des prix responsables et s'est engagée en faveur d'une redistribution juste de la valeur à tous les maillons de la chaîne via plus de transparence et des accords pluriannuels avec ses fournisseurs.

Pour les produits à la Marque U, qui répondent à un cahier des charges spécifique, U Enseigne poursuit ainsi une politique de contractualisation qui tient compte des coûts de production et prévoit des engagements de volume sur une durée minimum de 3 ans auprès des producteurs qui s'engagent dans une démarche de qualité.

U Enseigne s'implique également dans la construction de partenariats tripartites avec les filières agricoles et d'élevage.

Citons parmi ceux-ci, les engagements ci-contre.

2011

ENGAGÉS AUPRÈS DU GROUPEMENT DE PRODUCTEURS BIOLAIT

Avec cet accord, le groupement de producteurs Biolait devient le partenaire exclusif du lait U Bio. En contrepartie, U Enseigne s'engage en volume et en prix d'achat, et favorise la conversion des nouveaux adhérents vers la production laitière biologique.



2012

ENGAGÉS AUPRÈS DE LA FILIÈRE FRUITS ET LÉGUMES

Pour les fruits et légumes 1^{ère} gamme à la Marque U, l'un des objectifs est de donner de la visibilité aux producteurs grâce à un contrat minimum de 3 ans afin qu'ils puissent investir dans la recherche et les essais de nouveaux modes de production et de nouvelles variétés.



2013

ENGAGÉS AUPRÈS DE L'ASSOCIATION DE PRODUCTEURS «LES PORCS BIO DE FRANCE»

Le partenariat avec «Les Porcs Bio de France», basé sur des contrats pluri-annuels, permet de maximiser le revenu des producteurs concernés en élargissant les débouchés des viandes produites sur une large gamme de produits à la Marque U Bio.



2013

ENGAGÉS AUPRÈS DE LA COOPÉRATIVE DE PRODUCTEURS TERRENA

Signature d'un partenariat avec la coopérative Terrena, à l'origine de notre gamme de porc U estampillée La Nouvelle Agriculture®. Outre le bénéfice d'un cahier des charges précis en matière d'origine et de production responsable, cet accord garantit un contrat de vente de trois ans avec une revalorisation tarifaire pour le producteur. Depuis lors, U Enseigne et Terrena ont co-développé 3 nouvelles filières sur la base de la démarche La Nouvelle Agriculture® : lapin, poulet et bœuf.



2016

ENGAGÉS AUPRÈS DES ÉLEVEURS BOVINS

Signature d'une charte avec la Fédération Nationale Bovine (FNB) portant sur le développement d'un « cœur de gamme » issu de races à viande (Charolaise, Limousine, Blonde d'Aquitaine,...) dont les prix payés aux producteurs intègrent les coûts de production.





2016

ENGAGÉS AUPRÈS DES PRODUCTEURS DE LAIT

Signature d'un accord avec SODIAAL, 1^{ère} coopérative laitière française, pour soutenir la filière lait en France, notamment via des engagements de volumes et des contrats sur 3 ans. Des engagements identiques sont ensuite pris avec les coopératives LSDH et le groupement de producteurs APLBC. Avec ces accords, 100% des volumes de lait UHT en bouteille à la Marque U sont issus d'une démarche de soutien à la production.

2016

ENGAGÉS AUPRÈS DES FOURNISSEURS D'ŒUFS COQUILLE

Pour ses œufs à la Marque U, U Enseigne accompagne financièrement l'installation d'exploitations d'œufs de plein air.

2018

ENGAGÉS AUPRÈS DE LA COOPÉRATIVE TRISKALIA

Signature d'un accord pluriannuel tripartite - éleveurs, transformateurs, distributeur - pour l'ensemble de la gamme charcuterie à la Marque U. En contrepartie d'un cahier des charges assurant des bénéfices environnementaux et nutritionnels, cet accord assure aux producteurs une rémunération qui tient compte des coûts de production.

Actions menées en 2018



Dans la filière porcine, U Enseigne et la coopérative Terrena ont renouvelé pour 5 ans le partenariat signé en 2012 et, en

SEPTEMBRE 2018, U Enseigne s'est engagée dans une collaboration tripartite avec la coopérative Triskalia. En contrepartie d'un cahier des charges environnemental et nutritionnel spécifique à la Marque U, ces accords prévoient dans les deux cas la réévaluation et la transparence du prix payé au producteur.



Pour la filière bovine, deux chartes renforçant l'engagement de U dans la démarche "Éleveur & engagé" ont

été signées en **DÉCEMBRE 2018** lors de la Foire agricole de Charolles. Dans ce cadre, le Groupement U rémunère les éleveurs en prenant en compte leurs coûts de production et contribue ainsi à la pérennité d'un élevage bovin de qualité en France.

A la veille des négociations commerciales 2019, **EN DÉCEMBRE 2018**, la Coopérative U Enseigne a appelé publiquement à la mise en œuvre des ordonnances issues des Etats Généraux de l'Alimentation dès le 01/01/2019.



Dans le cadre des négociations commerciales 2019, U Enseigne s'est engagée à porter une attention particulière

à la filière laitière et au fait que le bénéfice des augmentations acceptées profitent aux agriculteurs.

Résultats & indicateurs

6

contrats

de filières tripartites actifs

+ de 2400
producteurs

engagés via des partenariats tripartites



ENCOURAGER LES DEMARCHES RSE DES FOURNISSEURS

U Enseigne met en marché près de 20 000 références de Produits U, fers de lance des engagements RSE de l'Enseigne. La conception et la production de ces produits permettent à U Enseigne de mettre en œuvre ses politiques de Développement Durable et de mettre en place autour de ces enjeux des partenariats dynamiques avec ses fournisseurs.

Notre politique

Considérant que les engagements pris sur nos produits sont les marqueurs de la responsabilité de notre enseigne et conscients de notre responsabilité en tant que distributeur, nous nous sommes fixés comme position d'intégrer dès l'amont des enjeux environnementaux, sociétaux et sociaux dans toutes les phases du cycle de vie de nos produits à la Marque U.

Afin d'intégrer notre valeur sociétale ajoutée au cœur de notre offre de produits, nous avons identifié dix thématiques clés en matière de RSE. Elles se résument en deux grandes typologies de responsabilités pour notre enseigne : notre responsabilité sur les Produits U que nous distribuons au consommateur et notre responsabilité vis-à-vis de nos fournisseurs. Ces thématiques sont au cœur de la stratégie d'amélioration continue de notre offre de produits à la Marque U.

Concernant nos PRODUITS

- Préservation des ressources et de la biodiversité
- Réduction des substances controversées
- Réduction des déchets et du gaspillage
- Qualité nutritionnelle
- Consommation responsable

Vis-à-vis de nos FOURNISSEURS

- Origine France privilégiée
- Développement économique
- Environnement
- Bien-être animal
- Sensibilisation aux enjeux RSE

La traduction opérationnelle de ces engagements est portée par deux types de politiques :

- > des politiques Développement Durable transversales, qui constituent un socle commun, dont les ambitions s'appliquent à l'ensemble de nos produits à la Marque U
- > des politiques adaptées à chaque univers de produit, qui complètent ce socle commun :
 - des Politiques Ingrédients pour chacune de nos principales filières alimentaires
 - des Politiques Activités sur nos filières non alimentaires

Engagements communs pris pour l'ensemble des familles de produits de façon transversale

Nos politiques TRANSVERSALES	
	Substances controversées
	Zéro déchets
	Emballages
	Préservation des ressources forestières
	Nutrition

Engagements différenciés pris pour chaque famille de produits de façon spécifique

Nos politiques FILIÈRES	Nos politiques ACTIVITÉS
Fruits & Légumes	Bazar
Produits de la mer	Textiles
Animale	
Blé	

Les grandes lignes directrices de ces politiques, illustrées de réalisations concrètes, sont accessibles sur notre site internet magasins-u.com En affichant des engagements ambitieux sur nos marques U, nous souhaitons que nos politiques créent un effet d'entraînement positif sur l'offre de marques tierces.



La co-construction avec les fournisseurs est un maillon essentiel de la mise en œuvre des politiques et démarches, avec la volonté de responsabiliser les fournisseurs sur la mise en place des évolutions nécessaires à nos exigences et ambitions Qualité.

Deux moyens coexistent pour atteindre le niveau d'ambition fixé dans nos politiques :

> Des exigences, formalisées au travers de spécifications Qualité et Emballage.

Le niveau d'ambition lié aux exigences U peut donner lieu :

- à une reconnaissance de labels ou de certifications dès lors qu'ils sont en adéquation avec notre ambition (ex : reconnaissance sur la filière blé/farine de la certification CRC),
- et/ou à des exigences spécifiques à U Enseigne (ex : substances controversées à exclusion de la composition du produit et de son emballage)

> Un accompagnement dans le temps sur des plans de progrès qui permettent l'identification et à la mise en œuvre de plans d'amélioration des pratiques des fournisseurs et producteurs.

Des plans de contrôles permettent le suivi de ces politiques et l'amélioration continue des pratiques.

Cette démarche s'illustre particulièrement dans la construction de partenariats tripartites avec les filières agricoles et d'élevage (décrites au § « Etre acteur de la dynamique des territoires – Accompagner les filières agricoles et d'élevage » page 46).

Plus spécifiquement, U Enseigne veille au **respect des conditions sociales de production de ses produits**.

U Enseigne adhère depuis 2001 à **Initiative Clause Sociale (ICS)**, qui regroupe 38 enseignes de la distribution agissant ensemble pour améliorer durablement la condition de l'Homme au travail et accompagner de manière responsable les fournisseurs dans une démarche de progrès sur ce plan. Le référentiel se base sur les recommandations de l'Organisation internationale du travail (OIT), les principes fondamentaux des droits de l'Homme ainsi que sur les réglementations locales. La démarche est multisectorielle et concerne toutes les catégories de produits (Textile, Alimentaire, Bazar,...)

- **La démarche consiste à observer sur le terrain les conditions sociales** de production, par la mise en œuvre d'audits sociaux réalisés par des prestataires indépendants accrédités par ICS sur la base d'une trame d'audit commune à toutes les enseignes, propriété d'ICS.
- **Le référentiel d'audit adresse des problématiques** intégrant aussi bien les conditions de travail (horaires abusifs, sécurité des locaux, équipements de protection des travailleurs,...), le recours au travail d'enfants, au travail forcé, les pratiques disciplinaires abusives, le harcèlement, la discrimination, la liberté d'association et les conditions de rémunération (non-respect des salaires minimaux,...).
- A la suite de l'audit, **les non-conformités sont identifiées** et le site de production **s'engage sur la réalisation des actions nécessaires** pour lever ces non-conformités.
- **Les données récupérées lors des audits sont accessibles** aux 38 enseignes adhérentes.

En adhérant à ICS, et donc au référentiel d'audit ICS, nous nous donnons pour objectif d'accompagner nos fournisseurs dans le respect des droits de l'Homme et des réglementations du travail internationales et locales.

Nos fournisseurs s'engagent contractuellement au respect du code de conduite ICS et acceptent de faire auditer leurs sites de production. U Enseigne a pris le parti de financer le programme d'audit pour ses fournisseurs. Les audits sont réalisés par des prestataires indépendants accrédités ICS. Les fournisseurs audités sont sélectionnés par U Enseigne sur la base d'une méthodologie interne d'analyse de risques intégrant le pays de production, les résultats des précédents audits (qu'ils aient été mandatés ou non par U Enseigne) et le type de produit fabriqué.

Enfin, U Enseigne s'est engagée aux côtés de 7 autres grands acteurs de la distribution à utiliser la **plateforme Valorise** auprès de ses fournisseurs. Créée en juin 2017 par quatre organisations professionnelles - l'ANIA, Coop de France, la FCD et la FEEF – et en partenariat avec GreenFlex, la plateforme web Valorise permet de simplifier, grâce à une saisie unique, la transmission des informations RSE des fournisseurs vers leurs clients distributeurs, au travers d'un questionnaire commun basé sur la norme ISO 26000. En activant des campagnes de collecte d'informations auprès de ses fournisseurs, U Enseigne contribue à les sensibiliser aux enjeux RSE et leur permet de valoriser leurs engagements dans ce domaine auprès de l'ensemble des distributeurs adhérents.

Résultats & indicateurs

172 sites

de production de nos fournisseurs situés hors Union Européenne ont été **audités en 2018**

42%

des sites de production des fournisseurs **ré-audités ont vu leur notation progresser**

Actions menées en 2018

U Enseigne a invité ses principaux fournisseurs à s'engager dans la démarche Valorise et à partager leurs données RSE.

AU 31/12/2018, 215 fournisseurs nous ont mis à disposition leurs données RSE via la base Valorise.



ACCOMPAGNER NOS CLIENTS VERS UNE CONSOMMATION DURABLE

Avec plus de 10% de part de marché, le Groupement U, présent au quotidien dans la consommation des Français, est conscient de son rôle d'acteur de la transformation sociétale et sait être attendu par les consommateurs sur la sincérité de son discours, l'exemplarité de ses actes et son écoute des attentes de la société. Dans ses missions de centrale d'enseigne, U Enseigne entend contribuer activement à promouvoir et faciliter une consommation responsable pour tous. C'est une des dimensions fortes que porte la nouvelle signature « U Commerçants autrement ».

Notre politique

En développant des produits sûrs, sains et de qualité accessibles à tous, en donnant le primat à l'humain, en agissant pour la réduction des déchets et du gaspillage, en agissant pour réduire son empreinte carbone, en contribuant à la transformation durable du monde agricole et à la dynamique des territoires, U Enseigne permet aux clients de l'enseigne d'accéder à une consommation attentive à ses impacts RSE.

Sur ces sujets, U Enseigne souhaite permettre à chaque consommateur de réaliser des choix éclairés et privilégie dans sa communication un discours de preuve et une démarche pédagogique.

Ainsi, depuis 2016, les bénéfices sociétaux propres à chaque Produit U figurent sous forme de pictogramme sur le packaging d'une grande majorité de produits :



Matière première agricole française pour repérer les produits qui soutiennent les producteurs agricoles français



Entreprise de France pour signaler les produits qui concourent au soutien de l'emploi en France



Meilleur ingrédient pour indiquer les bénéfices de notre démarche d'amélioration continue sur la composition du produit (sans aspartame, sans colorant, sans huile de palme...)



Engagement Ressources pour repérer les produits qui s'attachent à une meilleure gestion des ressources de la planète

Au travers de ses animations commerciales et de sa communication institutionnelle, U Enseigne s'attache à expliquer ses choix RSE de façon pédagogique au plus grand nombre. A titre d'exemples, citons les opérations annuelles de collecte de textiles et cartables usagés, les dossiers rédactionnels du magazine Bien Mieux Le Mag, les démarches «Cultivons notre nature» pour un jardinage respectueux de l'environnement et «Grandissons responsable» pour une Rentrée scolaire responsable, le programme TV «les Apprentis du goût» qui permet de découvrir chaque semaine un savoir-faire culinaire traditionnel, la politique d'avantages aux porteurs de la Carte U pour faciliter la consommation de fruits et légumes...

Résultats & indicateurs

80%

des produits de grande consommation* à la Marque U portent au moins un bénéfice sociétal

* Epicerie, Liquides, Surgelés, Produits frais en libre-service, Droguerie, Parfumerie, Hygiène

Actions menées en 2018



FÉVRIER 2018

U Enseigne crée le magazine « Bien Mieux Le Mag ». Distribué gratuitement dans l'ensemble des magasins U et disponible en ligne, ce magazine, a l'ambition d'aider nos clients à mieux consommer en leur suggérant avec simplicité et pédagogie de nouvelles attitudes eco-responsables (mise en avant de produits frais de saison, rubriques «mieux savoir pour mieux choisir», «mieux chez vous»...). 11 numéros de 32 pages ont été édités en 2018.



DÉBUT AVRIL 2018 : U Enseigne

a rejoint l'association Ferme France, fondée en février 2018 et participe ainsi aux réflexions sur la notation des performances

sociétales des produits alimentaires. Ce collectif souhaite en effet réunir tous les acteurs de la chaîne de valeur des filières agroalimentaires françaises, de la production jusqu'à la distribution, avec notamment pour objectif d'améliorer l'information du consommateur sur les performances sociétales des produits alimentaires. U Enseigne a ainsi participé à la construction d'un étiquetage synthétisant l'évaluation de la performance sociétale d'un produit sur 5 enjeux-clés : l'environnement, la traçabilité, la nutrition & la santé humaine, le bien-être animal et la contribution à l'économie française (incluant la juste rémunération).



SEPTEMBRE 2018

U Enseigne lance l'application mobile « Y'A QUOI DEDANS ». Dans la lignée de notre démarche de retrait des substances controversées dans les produits à la Marque U, cette application smartphone permet

à tout consommateur de consulter la composition des produits alimentaires U, ainsi que celle de l'ensemble des produits du marché renseignés sur la base de données collaborative Open Food Facts. Avec une volonté de transparence et non partisane, cette application éclaire les marqueurs du « mieux manger » avec pédagogie, donne accès à l'information et laisse au consommateur son libre-arbitre. En quatre mois, au 31/12/2018, cette application a été téléchargée plus de 260 000 fois.



ASSURER LA SECURITE DES CONSOMMATEURS ET AGIR POUR LEUR SANTE

Les achats de produits de grande consommation que nos clients réalisent dans nos magasins représentent près de 30% de leurs dépenses totales. A cet égard, et considérant la grande diversité des produits et services vendus dans les magasins U, U Enseigne est particulièrement consciente de sa responsabilité en matière de sécurité et santé des consommateurs.

Notre politique

U Enseigne veille en premier lieu à la conformité de ses actions avec les réglementations en vigueur.

Nos engagements s'articulent autour de deux axes :

- assurer la sécurité des consommateurs, qu'il s'agisse de la surveillance de l'hygiène-qualité en magasin ou de la sûreté des produits vendus
- proposer des produits à la Marque U sains et de qualité, que nos clients puissent consommer en confiance

▷ Sécurité des consommateurs

> LE PLAN DE SUIVI HYGIÈNE-QUALITÉ DES POINTS DE VENTE U

Guidée par le souci constant du respect des obligations réglementaires et la satisfaction du client, U Enseigne a mis en place une politique de contrôle Qualité et d'audit Hygiène Qualité dans les points de vente.

Cette politique est décrite au travers de la «**Charte d'engagement des magasins U en matière d'hygiène et de sécurité sanitaire**», dite «**charte Qualité**», à laquelle chaque Associé U est tenu d'adhérer en vertu de l'article 7 du Règlement intérieur du Groupement (France et DOM-TOM).

Elle recense :

- des engagements de résultats
- des obligations génériques de moyens

Le contenu, proposé par l'instance Qualité Sécurité Environnement, est validé par le conseil d'administration du Groupement qui en est le garant.

Elle est revue en fonction des évolutions de la réglementation et/ou des exigences du Groupement.

Le Plan de Suivi Hygiène Qualité U Enseigne permet de mesurer et améliorer la maîtrise, en magasin, de la politique Qualité développée par l'enseigne. Il est composé d'audits ou d'inspections et complétés de « visites conseils » pour le réseau discount et d'audits-conseils pour le réseau proximité et des DOM.

Le nombre de ces prestations varie selon le niveau du magasin et les rayons qui le composent.

Les audits donnent lieu à une notation qui définit le niveau Qualité du magasin.

En fonction du niveau atteint, un accompagnement individualisé est mis en place au travers des « visites conseils ». Les résultats permettent au point de vente et à l'enseigne de mettre en œuvre des plans d'actions et d'amélioration appropriés afin d'atteindre le niveau de sécurité sanitaire défini par l'enseigne.

Actions menées en 2018



EN 2018, U Enseigne a intégré le référentiel d'inspection en sécurité sanitaire IFS Food store dans son Plan de Suivi Hygiène-Qualité. Ce référentiel, outil d'évaluation du niveau de maîtrise de la sécurité

sanitaire, est partagé par les enseignes de la Distribution et mis en œuvre par des organismes d'inspection accrédités (certification Cofrac).

U Enseigne a mis en place des accompagnements spécialisés, réalisés par les équipes QSSE, auprès des points de vente rencontrant des difficultés.

Résultats & indicateurs

Lors de la campagne 2018/2019, qui s'est déroulée du 01/04/2018 au 31/03/2019,

1482 magasins
ont été audités

2517 audits
ont été réalisés.



> LE PLAN DE SUIVI DES FOURNISSEURS DE PRODUITS U

La Coopérative U Enseigne est le premier metteur sur le marché des produits à la Marque U.

Pour répondre à cette responsabilité, **U Enseigne a mis en place un suivi qualité spécifique pour chacun de ces produits.** Outre des exigences réglementaires, chacun de nos produits à la Marque U répond à des exigences de qualité spécifiques de l'enseigne, qui font l'objet d'une formalisation contractuelle avec le fournisseur. Le respect de ces exigences est évalué dans le cadre du référencement du produit et fait ensuite l'objet d'un suivi tout au long de sa vie.

Ce plan de suivi s'exerce via des plans de contrôles au produit, prélevé aléatoirement dans nos lieux de vente (analyses microbiologiques, physico-chimiques, nutritionnelles, contaminants, sensorielles) et via des audits du site de production. Ces contrôles et audits sont réalisés par des laboratoires externes indépendants et accrédités, formés à notre référentiel. Ils complètent les plans de contrôle menés par nos fournisseurs, notamment lorsque le site de production de celui-ci possède la certification IFS, référentiel d'audit Qualité mis en place par la Grande Distribution.

Actions menées en 2018

Des campagnes d'analyses spécifiques ont été réalisées en 2018 ; elles complètent les analyses de routine menées sur nos Produits U lors de nos plans de contrôles annuels habituels. Citons par exemple des plans de contrôle sur des contaminants types métaux lourds, PCB... ou sur des problématiques émergentes comme la mélamine ou les alcaloïdes tropaniques.

Résultats & indicateurs

88%

des sites de fabrication des Produits U alimentaires ont été audités en Hygiène Qualité il y a moins d'un an

72%

des fournisseurs de Produits U Bazar ont été audités en Qualité et Sécurité Produit il y a moins de deux ans

66%

des sites de fabrication alimentaires ré-audités par U Enseigne entre mars 2017 et mars 2019 ont vu leur notation progresser

> LA SÛRETÉ DES PRODUITS VENDUS

Pour assurer la sûreté des produits vendus, **U Enseigne a défini de longue date des procédures de gestion des alertes Produits** en relation avec ses fournisseurs, U Log, les points de vente U et les consommateurs. Une « alerte » est une information relative à un produit ou à un lot de produits dont l'absence de traitement peut conduire à une situation mettant en jeu la sécurité des consommateurs ou nuire à l'intégrité de l'environnement. En fonction de sa criticité, une alerte peut amener au retrait du produit de la vente, voire à son rappel chez les consommateurs.

Un manuel de procédures décrit les actions à mener par les différents intervenants lorsque la détection d'une anomalie Produit au sein de l'enseigne donne lieu à l'ouverture d'un dossier d'alerte, qu'il s'agisse de produit à la Marque U ou de produit de marque. Ces procédures sont régulièrement mises à jour et diffusées aux acteurs concernés par la Direction Qualité Sécurité Environnement U Enseigne, qui assure la supervision du dispositif et rend compte des actions menées.

Actions menées en 2018

Consciente de sa responsabilité vis-à-vis des consommateurs, U Enseigne a re-sensibilisé en 2018 les équipes des magasins U sur les **bonnes pratiques à observer** en matière de gestion d'alerte sur les produits vendus. Une ressource a été dédiée au suivi de la bonne application de ces procédures par les magasins et les alertes critiques ont fait l'objet d'un suivi étroit des magasins concernés.

U Enseigne participe activement au groupe de travail mené en 2018 par le Conseil National de la Consommation en collaboration

avec les représentants des Consommateurs, Industriels et Distributeurs, et dont l'objectif est d'améliorer les process de gestion des alertes Produit, de l'amont à l'aval. Un guide de préconisations a été produit dans ce cadre. Ces travaux sont appelés à se poursuivre en 2019 au niveau de la Fédération du Commerce et de la Distribution; U Enseigne y sera particulièrement active.

A la lumière des points d'amélioration identifiés en 2018, U Enseigne fera évoluer ses outils informatiques en 2019 de façon à renforcer certains points-clés de son process d'alerte Produit.

Résultats & indicateurs

364 892

produits finis et 5,55 tonnes de produits frais traditionnels retirés du marché suite à des actions de retrait ou de rappel Produit



Equilibre nutritionnel et santé des consommateurs

Grâce à ses équipes Produits et Qualité dédiées à la conception des 20 000 Produits U, U Enseigne maîtrise et contrôle les cahiers des charges et cadres de fabrication qui nous permettent de porter nos exigences au cœur de chacun de nos produits.

> NUTRITION

Notre politique

Les connaissances scientifiques sur la nutrition ont énormément progressé ces dernières années, bouleversant les dogmes établis au milieu du siècle dernier, et faisant apparaître de nouvelles corrélations entre les habitudes alimentaires et les problèmes de santé publique (obésité, diabète, allergies, intolérances, etc...).

Face à ce constat, la qualité nutritionnelle de l'offre alimentaire fait partie des préoccupations premières des consommateurs dans leurs choix d'achat.

Si les pouvoirs publics se sont engagés sur la question au travers de campagnes de prévention et la diffusion de recommandations nutritionnelles, nous avons, en tant que 5ème acteur français de la distribution, une responsabilité et un rôle majeur à jouer vis-à-vis de nos clients.

Cette responsabilité se traduit autant dans notre offre alimentaire que dans les messages portés par notre enseigne.

Notre responsabilité en tant qu'enseigne de garantir la qualité nutritionnelle de ces produits se traduit en quatre grandes ambitions :

- **Privilégier les matières premières présentant les meilleures caractéristiques nutritionnelles** (fibres, matières grasses végétales, matières premières animales certifiées Bleu-Blanc-Cœur...)
- **Garantir le profil nutritionnel de nos produits**
- **Garantir l'existence d'une offre adaptée aux besoins spécifiques** (sans gluten, végétarienne, allégées en sel, et/ou matières grasses, et/ou sucres...)
- **Fournir une information claire et transparente à nos consommateurs.**

Sur les catégories prioritaires, au fil de chaque révision de gamme, nous réalisons un état des lieux des profils nutritionnels de nos produits (teneurs en sel, sucres et matières grasses) afin de définir des exigences nutritionnelles pour chacune de nos catégories de produits et les intégrer dans l'optimisation de nos recettes.

Résultats & indicateurs

+68%

de Produits U dédiés à des régimes alimentaires particuliers (sans gluten, végétarien)

Actions menées en 2018

Lors des révisions de gammes menées en 2018, U Enseigne a continué à améliorer le profil nutritionnel des Produits U.



U Enseigne a poursuivi le développement de sa gamme végétarienne, initiée en 2016. En 2018, notre gamme de Produits U « Bon et végétarien » s'est enrichie de 13 références supplémentaires ; elle fait

l'objet d'exigences spécifiques et notamment être source de protéines et de fibres lorsqu'il s'agit de solutions repas.



U Enseigne a également enrichi de 13 nouvelles références la gamme spécifique à la Marque U lancée en 2016 pour les intolérants au gluten.

Depuis 2016, nous communiquons les informations relatives à la composition de nos Produits U à la plateforme Allergobox, un portail web gratuit dédié aux allergies et intolérances alimentaires.



Depuis 2007, U Enseigne est engagée auprès de l'association Bleu-Blanc-Cœur. Reconnue démarche d'intérêt nutritionnel et environnemental par les ministères de la Santé et de l'Agriculture, elle vise entre

autres à améliorer le profil des acides gras dans les produits d'origine animale à travers une alimentation animale à base de graines de lin, d'herbe, lupin etc.. naturellement riche en Oméga 3. U Enseigne a fait le choix de traiter des gammes complètes de Produits U sous le label Bleu-Blanc-Cœur. 140 références sont ainsi désormais labellisées : oeufs, viande, volaille, produits laitiers, en évolution de +8% par rapport à 2017.



U Enseigne a également pris la décision de relayer l'information Nutriscore sur l'emballage des produits à la Marque U.

Cette information sera progressivement intégrée aux évolutions des packagings de nos produits.



> RETRAIT DES SUBSTANCES CONTROVERSÉES

Notre politique

Le consommateur s'interroge de plus en plus sur les potentiels risques pour la santé des substances et additifs présents dans les produits de consommation courante.

Consciente de ces interrogations, U Enseigne a pris le parti de ne pas se réfugier uniquement derrière la stricte réglementation et a considéré qu'aller au-delà de celle-ci en supprimant peu à peu ces substances controversées des produits à la Marque U fait partie de sa mission.

La politique de retrait des substances controversées est **depuis 2012** un des socles de nos politiques de Développement Durable et un axe majeur de travail de l'enseigne. Elle vise à mettre en œuvre un **plan d'amélioration continu** pour supprimer ou substituer ces substances controversées de la composition des Produits U (ex. conservateurs) et de leurs emballages (ex. phtalates), lorsque c'est techniquement possible.

En 1^{er} lieu, avec le concours d'un cabinet expert référent, **U Enseigne s'est dotée d'une mécanique robuste pour identifier, cartographier et classer de façon dynamique les différentes substances en jeu.** La méthodologie repose sur l'établissement du niveau de controverse, classé d'absence à majeure, et reposant sur 3 critères :

- un indicateur d'alerte sanitaire : notation de la substance en fonction de la nature du danger (cancérogène, mutagène, neurotoxique, ...) ainsi que de son caractère bio-accumulable et persistant

- un indicateur de benchmark réglementaire : notation selon le niveau de réglementation de celle-ci au niveau national ou international
- un indicateur de préoccupation sociétale : notation de l'appréciation de nos clients, de l'opinion publique et des ONG sur l'utilisation de cette substance

Près de 270 substances ont été analysées au travers de cette méthodologie.

En 2nd lieu, au vu des notations obtenues par l'application de la mécanique ci-dessus, U Enseigne s'est engagée à supprimer progressivement des produits à la Marque U les substances s'avérant les plus controversées et actualise en permanence cette liste de substances prioritaires.

Dans le cadre de l'amélioration continue de nos produits à la Marque U :

- nous nous engageons, lorsque les conditions le permettent, à supprimer de nos Produits U les substances pour lesquelles une controverse sérieuse a été évaluée ;
- le cas échéant, en cas de difficulté à substituer, nous nous engageons à en expliquer les raisons et à définir un plan d'action en vue de définir un planning de faisabilité en fonction des évolutions technologiques ;
- en l'absence de perspective de solution à terme, une étude de déréférencement des produits contenant cette substance est menée.

Les pictogrammes «Meilleur ingrédient» et «Engagement Ressources» portés sur l'emballage de nos produits à la Marque U indiquent au consommateur les substances dont la composition du produit est exempte (sans aspartame, sans colorant, formulé sans bisphénol A, sans huile de palme...).

Dans ce domaine, le soutien que nous apportons aux démarches d'agro-écologie et notre politique de réduction des pesticides (cf page 28) contribuent également à cette politique.



Actions menées en 2018

En collaboration avec ses fournisseurs pour rechercher des solutions alternatives, U Enseigne a développé ses nouveaux produits à la Marque U en application de cette démarche et a poursuivi la révision des recettes et cahiers des charges des produits à la Marque U existants.

Résultats & indicateurs

266
substances évaluées

dans le domaine de produits de grande consommation* depuis le lancement de la démarche

dont **184 substances considérées comme controversées** à l'issue de notre mécanique d'évaluation et sur lesquelles U Enseigne a pris les positions suivantes :

71
substances que U Enseigne s'engage à ne pas utiliser dans ses produits* à la Marque U

42
substances supprimées des produits* à la Marque U dont 17 phtalates supprimés de la conception des emballages

71
substances font l'objet d'études de suppression dans les produits* à la Marque U

* Epicerie, Liquides, Surgelés, Produits frais en libre-service, Produits frais traditionnels, Droguerie, Parfumerie, Hygiène

Note méthodologique

La présente déclaration de performance extra-financière est établie en application des directives posées par l'ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017 relative à la publication d'informations non financières et par son décret d'application n° 2017-1265 du 9 août 2017.

La Direction Qualité Sécurité Sociétal Environnement (QSSE) de la Coopérative U Enseigne a animé cette démarche auprès des différentes directions contributrices et a réuni, structuré et formalisé l'information rapportée.

> Périmètre du reporting

Le périmètre du reporting concerne la Coopérative U Enseigne et les filiales opérationnelles sur lesquelles la société établit des comptes consolidés, à savoir : U Logistique, U Etablissement de paiement, U Centrale Export et Info U.

> Gouvernance de la responsabilité sociétale d'entreprise

La gouvernance de la responsabilité sociétale de U Enseigne est assurée par le Comité de Direction, sous l'égide du Directeur Général de la Coopérative U Enseigne. La Direction QSSE assure la coordination des chantiers afférents.

> Risques et opportunités

Les principaux risques retenus et couverts par la présente déclaration de performance extra-financière sont :

Environnement

- Génération de déchets et gaspillage
- Emissions de gaz à effet de serre et consommation d'énergie
- Atteinte à la biodiversité via les pratiques agricoles et d'élevage
- Atteinte au bien-être animal
- Impacts sociaux et environnementaux des fournisseurs et sous-traitants

Sociaux

- Diversité
- Dynamique des parcours professionnels
- Qualité de vie au travail, santé et sécurité des collaborateurs

Sociétaux

- Perte de dynamique des territoires
- Santé et sécurité des consommateurs
- Marketing Responsable

> Période de reporting

Les données collectées concernent la période du 1er janvier au 31 décembre 2018, sauf indication contraire mentionnée dans le corps du texte.

> Référentiel de reporting

Un référentiel de reporting est défini et communiqué à l'ensemble des contributeurs internes. Il décrit notamment pour chaque donnée ou indicateur : la thématique de référence, l'unité de collecte, le mode et la méthode de calcul, la source de la donnée. Ce référentiel prévoit également des processus de contrôle et de fiabilité des données recueillies.

Précisions sur les modes de calcul retenus :

• Taux de remplissage des camions lors des livraisons aux magasins

La capacité de remplissage des différents types de véhicules utilisés (ambient, frigorifique) prend en compte les équipements d'optimisation des chargements tels que l'utilisation de semis à barres.

• kWh consommés par colis expédié

Cet indicateur fait référence à la consommation énergétique des entrepôts logistique (hors transport) rapportée au nombre de colis annuels expédiés aux magasins U.

• Tonne équivalent CO₂ par colis livré en magasin

Les émissions de gaz à effet de serre logistiques (entrepôts et transport) sont issues d'un outil de suivi externalisé qui fait appel à des facteurs d'émission propres à chaque type d'énergie consommée. Pour une meilleure lecture du résultat, les volumes rapportés au colis livré sont exprimés en kilogramme eq. CO₂.

• Taux d'emploi de personnes handicapées

Cet indicateur utilise les données des Déclarations obligatoires d'emploi des travailleurs handicapés des différentes entités du périmètre consolidé, et prend en compte les minorations déclarées.

• Taux d'absentéisme

Le nombre de journées d'absence hors congés légaux en 2018 est rapporté au nombre de jours théoriques travaillés en 2018, hors jours de repos hebdomadaires, congés RTT, jours fériés, jours de congés légaux et conventionnels.



Commerçants autrement

Coopérative U Enseigne

Société Anonyme Coopérative de commerçants détaillants à capital variable
Parc tertiaire ICADE - 20 rue d'Arcueil - 94150 Rungis